



**BILAN DE L'ETUDE DE
FREQUENTATION
SITE NATURA 2000 « Cembraies,
pelouses, lacs et tourbières de
Belledonne, de Chamrousse au Grand
Colon »**

I. Introduction

I. A. Panorama des acteurs qui se partagent l'espace

Les usages d'un territoire sont variés. Les espaces ruraux de montagne deviennent donc le support d'activités multiples, qui se traduit par la multifonctionnalité des espaces naturels, agricoles et forestiers, mais aussi par la multiplicité des acteurs :

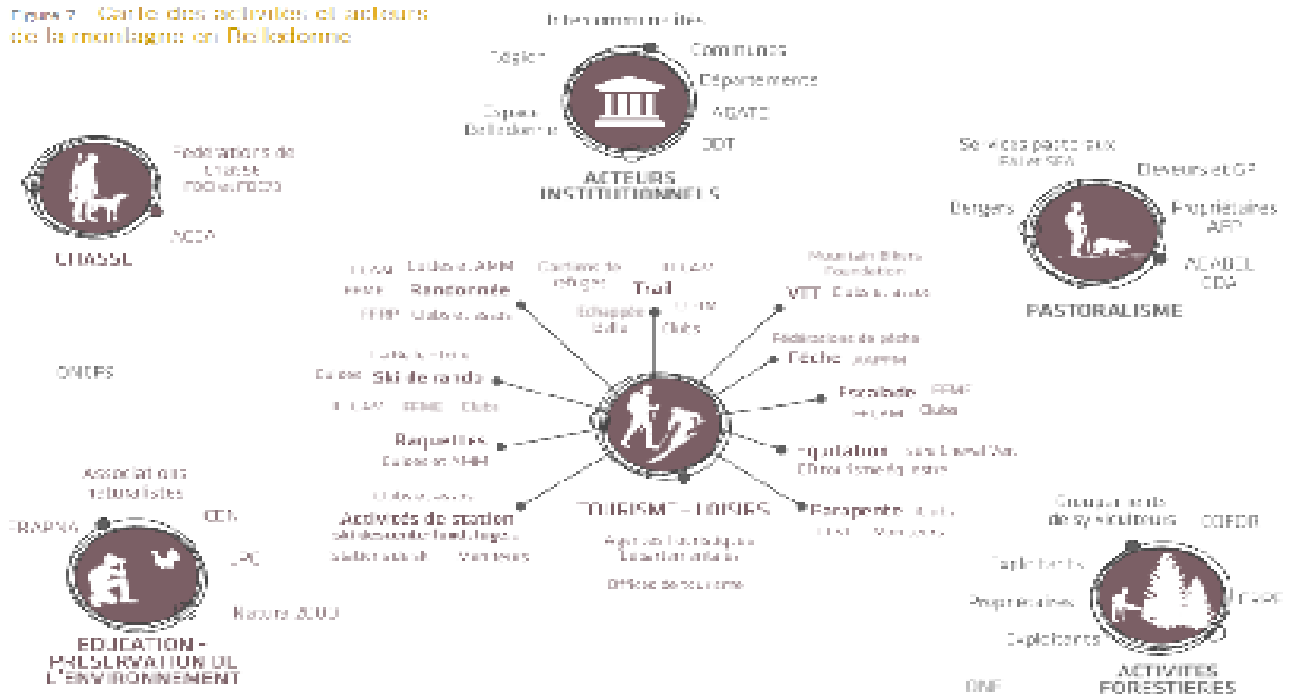
- ✓ Acteurs du tourisme
 - Offices de tourisme et regroupements
 - Refuges
 - Guides et accompagnateurs (Bureaux, indépendants)
 - Stations
 - ...
- ✓ Collectivités locales
 - Régions
 - Départements (PDIPR/PDESI)

 - Communautés de communes
 - Communes
 - Elus
 - ...
- ✓ Gestionnaire du territoire
 - ONF
 - ONCFS
 - Agriculteurs/bergers/groupements pastoraux
 - CEN
 - Fédérations des alpages
 - Fédération des chasseurs
 - Propriétaires privés
 - AFP...
- ✓ Administration
 - DDT
 - DREAL
 - DDCS

 - ...
- ✓ Activités loisirs
 - Fédération sportives
 - CAF
 - ACCA
 - APPMA
 - Ecoles, collèges, lycées...
 - ESF
 - Randonneurs/skieurs/VTTistes/traileurs...
 - ...

- ✓ Associations de territoires
 - CDOS
 - FRAPNA
 - Mountain Wilderness
 - Espace Belledonne
 - Mountain Riders
 - ...

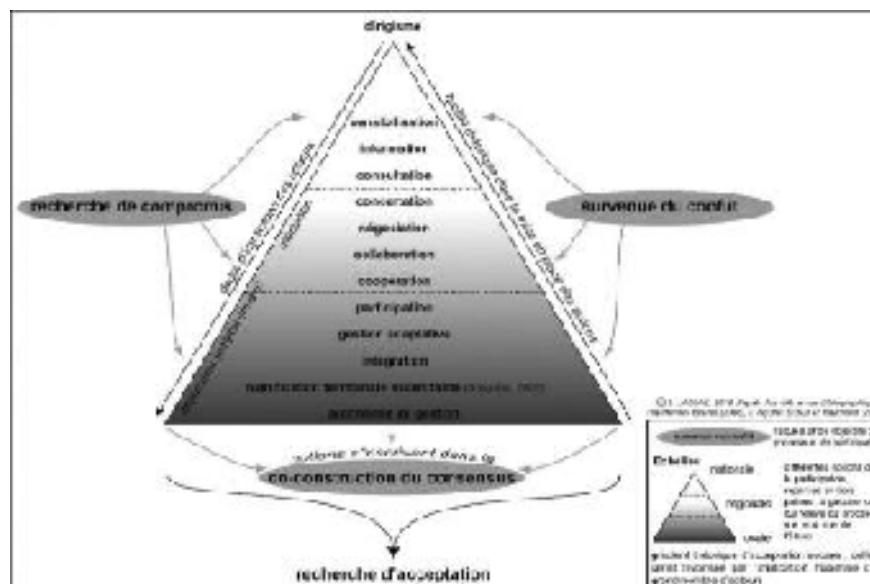
Figure 7 – Carte des activités et acteurs de la montagne en Belledonne



Ces espaces sont devenus des espaces de prédilection pour les activités récréatives et sont donc investis d'un rôle social, qui interfère avec l'activité pastorale et forestière. Les situations de tensions et de conflits entre pratiquants des activités de loisir et propriétaires ou locataires des espaces privés sont donc de plus en plus nombreuses.

I. B.Des conflits récurrents, d'autres qui émergent

La divergence d'intérêts et de points de vue mènent inévitablement à des conflits, qui peuvent néanmoins mener à débat et conciliation.



Ces conflits sont, de manière récurrente, sensiblement les mêmes dans tous les espaces protégés puisqu'ils concernent le partage et l'utilisation de l'espace entre chaque acteur du territoire.

On retrouve ainsi des conflits d'usage concernant les pratiques pastorales, la chasse, les activités forestières, mais aussi entre activités touristiques.

De plus les pratiques récréatives et de loisir des espaces montagnards gagnent en importance. De ce fait, l'espace est quasiment occupé en permanence et de plus en plus souvent par des personnes ignorantes des pratiques et des règles s'appliquant au territoire.

Le schéma ci-dessous illustre les conflits récurrents qui concernent les espaces protégés :



D'autres conflits ne sont pas à exclure tels que :

- ✓ Indemnités sur le foncier, fauche, élevage
- ✓ Dépossession du territoire des locaux
- ✓ Interdictions mal vécues
- ✓ Agrandissement des stations
- ✓ Artificialisation du territoire (stations)
- ✓ Pollution de l'eau
- ✓ Fermeture des routes et des chemins aux accès motorisés
- ✓ Restriction de la baignade, de la pêche
- ✓ Conflits sur le foncier, les activités économiques
- ✓ Conflits d'équipements
- ✓ Elus, associations : oppositions (politique)

I. C. Solutions qui ont pu être mises en œuvre

Afin de réguler ces conflits, les gestionnaires d'espaces naturels et les acteurs des territoires mettent en place divers consensus :

- ✓ Charte des Parcs Naturels
- ✓ Concertation/conciliation
- ✓ MAEC
- ✓ Parking payants (Cirque de Saint-Même)
- ✓ Guidage des sentiers (Puy de Sancy)
- ✓ Fermeture de sentiers
- ✓ Réserve de chasse (Freydière)
- ✓ Panneaux explicatifs
- ✓ Eco-gardes
- ✓ ...

II. Etude de fréquentation

II. A .Contexte de l'étude de fréquentation

a. Contexte géographique

Le massif de Belledonne se compose de communes de montagne allant de la vallée du Grésivaudan à Chambéry. Situé à proximité de Lyon et de Grenoble, il est très accessible.

Secteur montagneux, Belledonne se découpe en différents étages qui sont les suivants:

- L'étage des balcons (collines bordières) : lieu de vie principal des habitants de la chaîne, les villages sont organisés en hameaux situés entre 400 et 900 m d'altitude. Encadrés par deux stations thermales (Allevard-les-Bains et Uriage-les-Bains), les balcons accueillent une activité agricole (élevage, productions) dynamique ainsi qu'un patrimoine naturel et culturel qui constitue leur principale attractivité.
- L'étage forestier : qui est aussi un territoire sylvicole. Il s'étend entre 800 à 1800 m d'altitude et possède plus de 54 000 ha de forêt dont les principales essences sont : épicéas, sapins, chênes, châtaigniers et hêtres. Cet étage constitue une ressource forestière abondante malgré un morcellement des parcelles important, en effet sur 90% de forêt potentiellement exploitable, 70% sont des parcelles privées et 30% sont publiques.
- L'étage des alpages : Il accueille une activité pastorale importante sur plus de 23 500 hectares, soit 22% de la surface du territoire. Les cheptels ovins allaitants sont majoritaires qu'ils soient d'origine locale ou transhumante. Des cheptels bovins sont également présents et sont majoritairement locaux. 70% des surfaces sont gérées collectivement par des groupements pastoraux au total on retrouve 15 groupements pastoraux, 20 bergers et 123 emplois directs.

La Chaîne de Belledonne est composée de six secteurs, du nord au sud : Le Val Gelon Coisin, Le Massif des Hurtières, Le Pays d'Allevard, Les Balcons de Belledonne, Les Vallées de Maurienne et des Villards et La Vallée Eau d'Olle.

Le début du XX^{ème} fût consacré à l'exploitation de la Houille Blanche c'est à dire, l'utilisation de la force motrice de l'eau. Les installations hydrauliques mises en place était destinées à alimenter les usines des vallées. Aristide Bergès installa les premières conduites forcées et turbines dans la gorge et au *lac du Crozet*. Ces installations permettent aujourd'hui d'assurer une production d'énergie nécessaire aux usines de fond de vallée, à l'image de la papeterie de Lancey.

Grâce à Vizille, les balcons de Belledonne, sont également le site d'une période historique importante. En 1789, suite à la « journée des Tuiles » une réunion des Etats généraux du Dauphiné se tient au château de Vizille, pour lancer la grève des impôts, c'est la naissance de la Révolution française. Il s'y déroule chaque année la fête de la révolution française en Juillet.¹

¹Espace Belledonne - <http://www.espacebelledonne.fr>

b. Une culture du sport et du bien-être

Les balcons de Belledonne ont su développer une forme de tourisme sportif en partie grâce aux stations de Chamrousse et des 7 Laux. Tournée vers le tourisme hivernal, Chamrousse a gagné sa popularité grâce au déroulement des épreuves des jeux olympiques de Grenoble en 1968, ce qui en fait une des stations les plus connues de la chaîne de Belledonne.

Parallèlement, un tourisme de nature se développe peu à peu et grâce au réseau des Fermes de Belledonne, il est possible, au fil des randonnées entre villages et alpages, de découvrir les agriculteurs qui façonnent le territoire. Le 30 juin 2018, est inauguré le GR® 738, Haute Traversée de Belledonne ou encore Sentiers des Bergers. « C'est un choix d'itinéraires pour partir à la découverte des alpages de Belledonne, des paysages qu'ils offrent, des hommes et de leurs activités. C'est surtout un espace de vie et d'échanges à la rencontre de celles et ceux qui y vivent et font vivre la montagne avec affection et attachement. »²

L'association « Au fil de Belledonne » a été créée par des acteurs du tourisme, et de l'accueil pour dynamiser et mettre en valeur la vie touristique de la chaîne de Belledonne.

Une des principales activités est aussi le thermalisme, les premiers thermes furent édifiés en 1823. Aujourd'hui les thermes d'Uriages sont toujours présents, et font la renommée de cette ville ainsi que des balcons de Belledonne.

Les formes de tourisme en Belledonne sont donc multiples.

c. Un territoire préservé ?

Ce périmètre est partiellement recouvert par la zone Natura 2000 « Cembraie, pelouses, lacs et tourbières de Belledonne de Chamrousse au Grand Colon ». On retrouve également sur ce territoire un patrimoine naturel important composé de prairies sèches sur les balcons, de tourbières dans les alpages, d'espaces naturels sensibles comme la tourbière du marais des Seiglières, ou de la forêt domaniale de Prémol. Ce secteur géographique possède la première réserve naturelle nationale (1961), la réserve du Luitel.

II.B. Des acteurs variés (Elus, acteurs socio-éco, programmes territoriaux,...)

a. Les activités humaines sur le site

Les activités humaines sont très diversifiées sur le site. La fréquentation due aux activités de sport de nature est considérable tant en période estivale qu'hivernale. Le site accueille également de nombreuses activités professionnelles traditionnelles (sylviculture, pastoralisme).

2GR® 738 – Haute Traversée de Belledonne - <http://www.hautetraverseedebelledonne.com/>

Ces activités peuvent à la fois avoir des conséquences positives et négatives sur la conservation du patrimoine naturel. L'objectif de Natura 2000 et de la Charte est de valoriser ou améliorer les activités humaines favorisant la biodiversité.

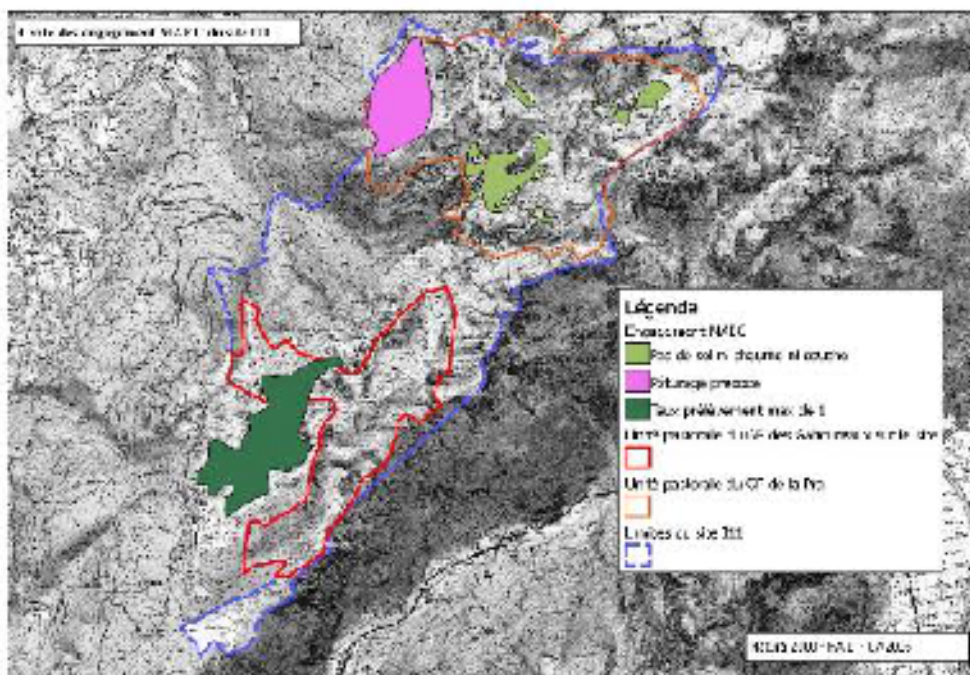
b. Zoom sur des acteurs et utilisateurs spécifiques du site Natura 2000

b.i. Le refuge de La Pra

Le refuge est un refuge du Club Alpin Français, gardé durant la saison estivale par Nadine et Claude BARNIER, et au printemps seulement pendant les week-ends. Il est situé 2109 mètres d'altitude et surplombe l'alpage de La Pra. Il est composé de deux bâtiments pouvant accueillir 74 personnes. Le "refuge d'hiver" de 18 places est accessible uniquement en période de refuge non gardé.

b.ii. Les bergers

Deux bergers sont présents sur le site Natura 2000, l'un sur le secteur de Chamrousse, l'autre sur le secteur de La Pra. Les deux alpages sont soumis à un Plan de Gestion Eco-Pastorale. Ces dossiers ont été réalisés dans le cadre du Projet Agri-Environnemental et Climatique du territoire de Belledonne. Auparavant, seul l'alpage de la Pra était concerné par une Mesure Agri-environnementale signée en 2011 dans le cadre de Natura 2000.



b.iii La station de Chamrousse

La station de Chamrousse s'étend sur trois niveaux : Chamrousse 1650 (Recoin), Chamrousse 1700 (Villages du Bachat) et Chamrousse 1750 (Roche Béranger) reliés par les sentiers forestiers et les pistes de ski en hiver, pour une superficie de 1300 hectares. La station est construite en pleine forêt et surplombe Grenoble et sa vallée. Le point culminant est la Croix de Chamrousse à 2250 mètres d'altitude.

Statut	USP / DUF / L'Accès	Communes limitrophes	Informations complémentaires sur le site Natura 2000	Travaux	Statut, protection, règlement, statut de site
Domaine	400	Mansard-la-Montagne	400 ha de l'altitude 1650 m, sur un plateau 100 km de la vallée de l'Isère	Accès aux pistes de ski en hiver (VNF) et aux pistes de ski de fond, pistes en forêt. Les infrastructures sont gérées par la Communauté de Communes du Massif de Chamrousse (CCMC) et la Communauté de Communes du Massif de Chamrousse (CCMC).	Plan de gestion des Travaux
		Méailles-en-Moraine	400 ha de l'altitude 1650 m, sur un plateau 100 km de la vallée de l'Isère	Accès aux pistes de ski en hiver (VNF) et aux pistes de ski de fond, pistes en forêt. Les infrastructures sont gérées par la Communauté de Communes du Massif de Chamrousse (CCMC) et la Communauté de Communes du Massif de Chamrousse (CCMC).	Plan de gestion des Travaux
Circuit d'entretien	104	Orient-AC	Site de l'Arrière	Coupe périodique	Statut de site Natura 2000
		Office de Tourisme (OT) de Chamrousse	Site de l'Arrière	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000
VNF	400	Abbaye d'Or	Chamrousse sur les rives de la vallée de l'Isère	VNF (VNF)	Statut de site Natura 2000
		OT de Chamrousse	OT (VNF)	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000
Détaché	104	OT de Chamrousse	OT (VNF)	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000
		OT de Chamrousse	OT (VNF)	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000
Municipal	400	OT de Chamrousse	OT (VNF)	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000
		OT de Chamrousse	OT (VNF)	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000
Populaire	100	Travaux de l'Etat	Site de l'Arrière	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000
		OT de Chamrousse	OT (VNF)	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000
Divers	104	OT de Chamrousse	Site de l'Arrière	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000
		OT de Chamrousse	Site de l'Arrière	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000
		OT de Chamrousse	Site de l'Arrière	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000
Etat	104	OT de Chamrousse	Site de l'Arrière	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000
		OT de Chamrousse	Site de l'Arrière	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000

Forêt	100	OT de Chamrousse	Site de l'Arrière	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000
		OT de Chamrousse	Site de l'Arrière	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000
Abbaye d'Or	104	OT de Chamrousse	Site de l'Arrière	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000
Recoin	104	OT de Chamrousse	Site de l'Arrière	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000
Site de l'Arrière	104	OT de Chamrousse	Site de l'Arrière	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000
Site de l'Arrière	104	OT de Chamrousse	Site de l'Arrière	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000
VNF	104	OT de Chamrousse	Site de l'Arrière	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000
		OT de Chamrousse	Site de l'Arrière	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000
Forêt d'Etat	104	OT de Chamrousse	Site de l'Arrière	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000
		OT de Chamrousse	Site de l'Arrière	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000
Municipal	104	OT de Chamrousse	Site de l'Arrière	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000
		OT de Chamrousse	Site de l'Arrière	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000
Etat	104	OT de Chamrousse	Site de l'Arrière	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000
		OT de Chamrousse	Site de l'Arrière	Travaux de coupe de bois	Statut de site Natura 2000


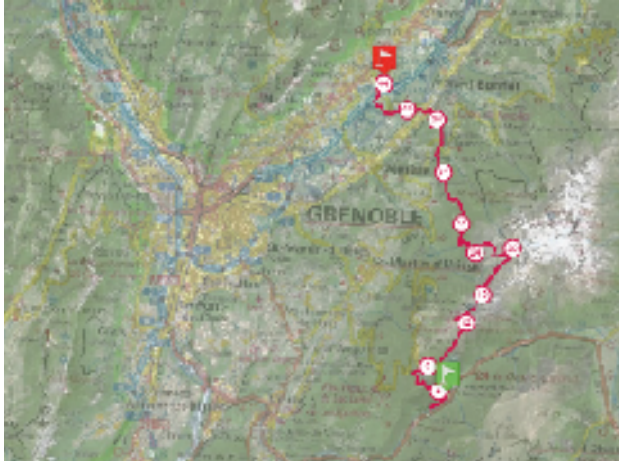
Des habitats naturels de lacs et tourbières se trouvent sur la station : La tourbière de l’Arselle (Egalement classée en Espace Naturel Sensible), Le Lac Achard (Egalement classé en Site Classé Site Inscrit) et les Lacs Robert.

De nombreuses activités sont pratiquées sur ces secteurs telles que le ski de piste, le ski de randonnée, les raquettes en hiver et la randonnée, le trail ou le VTT en été.

b.iv. Les trails

Plusieurs trails traversent le site Natura 2000 notamment l’UT4M, l’Echappée Belle et le trail des Lacs Roberts organisé par l’ESF de Chamrousse.

Certaines manifestations, dont la réalisation est susceptible d’avoir des effets significatifs sur un site Natura 2000, sont soumises à une évaluation préalable de leurs incidences au regard des objectifs de conservation du site Natura 2000.

Echappée Belle	UT4M Belledonne
	
<p>Parcours sur le site Natura 2000 : Foyer ski de fond Arselle - Lac Achard - Col de l’Infernet - Col de la Botte - Col des Lessines - Lacs Robert - Lac David - Lac Léama - Refuge de La Pra - Lacs du Doménon - Croix de Belledonne - La Croix de Belledonne -Rochers Rouges - Col de Freydane</p>	<p>Parcours sur le site Natura 2000 : Départ Riuperoux – Arselle - Croix de Chamrousse - Refuge de la Pra – Freydières - Saint-Nazaire-les-Eymes</p>

II.C. Conflits / Menaces

Activités	Impact de l'activité «i» sur le milieu naturel
Randonnée	Sensibilisation du public Relais d'information Voies possibles Dérangement et piétinement sur des secteurs moins fréquentés Piétinement de zones sensibles sur le tracé PDTR Erosion causée par la coupe des sentiers et les multi sentiers à différents endroits Abandon de déchets non dégradables Feux de camps : destruction prairies et sols, coupe de bois, déplacement de blocs de roches
Courses Orientation	Possibilité de coupe de sentiers et de piétinement de milieux sensibles
V.T.T	Possibilité de traversée de milieux humides, ravinement des linéaires
Escalade Via ferrata	Arrachement de végétation sur les rochers Dérangement espèces nichieuses
Parapente	Dérangement espèces nichieuses
Equitation	et l'Plan de Prévention et d'Inscription de l'INRS : piétinement et enrichissement des habitats les plus sensibles perturbation possible de l'entomofaune via les produits sanitaires et vermifuges présents dans le matériel Entrée du milieu
Chasse	Prélèvement d'espèces Régulation des populations Dérangement de la faune Entretien du milieu par réouverture de certaines zones

Chasse	Prélèvement d'espèces Régulation des populations Dérangement de la faune Entretien du milieu par réouverture de certaines zones
Pêche	Appât de poissons dans des zones naturellement dépourvus Possibilité de piéture sur des secteurs sensibles au piétinement
Ski de piste	Ski hors piste non maîtrisée dans les zones d'objets (pentes, rochers...)
Raquettes	Dérangement de la faune en hiver
Ski de fond	Impact du déneigement certaines zones sensibles aux interventions Impact sur le manteau neigeux de la montagne
Ski de randonnée	Dérangement de la faune en hiver Régénération de la végétation sur les secteurs concernés
Traill	En dehors des randonnées classiques piéture possible dérangement de la faune en dehors des périodes de forte affluence (hors du jour, sentiers de service) coupe des sentiers (érosion, piétinement) dérangement des troupeaux
Pastoralisme	Trille comme l'endémisme Possibilité d'arrachement des milieux oligotrophes (prairies, zones humides, tour...)
Sylviculture	Impact de l'exploitation et des dessertes
Hydroélectricité	Gestion artificielle des niveaux d'eau

II. D Mise en oeuvre de l' étude de fréquentation

d.i. Contexte et objectifs de l'étude de fréquentation

Natura 2000 veille à la préservation des milieux naturels en lien avec les activités sociales et économiques présentes sur ces sites. Parmi ces activités, la fréquentation touristique et de sports de pleine nature y est très importante et peut avoir différents impacts sur les milieux naturels (dégradations des milieux naturels, dégradation et multiplication des sentiers, problème d'assainissement...) ainsi que des conflits d'usage. Cet enjeu étant fortement présent sur le Natura 2000, l'une des priorités dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 est d'étudier plus précisément la nature de la fréquentation de ces sites (quantitative et qualitative), son impact sur les milieux et les attentes des acteurs concernés.

Pour préserver les patrimoines naturels et culturels de son territoire tout en les partageant avec le public, nous nous devons de connaître les tendances des effectifs, les évolutions de comportements, les attentes des publics.

Cette première étude est un état des lieux. Elle va permettre d'avoir un aperçu des flux ainsi que la répartition de la fréquentation sur le site Natura 2000. Les résultats de l'étude vont permettre d'appuyer certaines actions inscrites dans le DOCOB, et apporter des informations pour la mise en place des actions de manière concrète sur site.

d.ii. Enjeux concernant la fréquentation

Les enjeux qui ressortent de la synthèse des activités humaines sur le site sont surtout liés à la fréquentation touristique hivernale et estivale. Les principaux impacts négatifs sont les piétinements (destruction de la végétation, augmentation de l'érosion...), le dérangement de la faune sauvage à quoi s'ajoutent l'abandon de déchets non dégradables, la réalisation de feux de camps dans les secteurs les plus fréquentés. Ces impacts induisent une dégradation de l'état de conservation des habitats de tourbières, zones humides et éboulis et influent sur le maintien d'espèces animales et végétales telles que la flore des herbiers lacustres, ou les galliformes de montagne sensibles au dérangement. Les activités économiques pratiquées directement sur le site (sylviculture, pastoralisme et hydroélectricité) ne révèlent pas de dysfonctionnement majeur mais doivent néanmoins être prises en considération.

Enfin, quelques pratiques de loisirs ont pour effet de modifier le fonctionnement naturel des écosystèmes (pratiques halieutique, équestre et de certains sports de plein air). Elles doivent donc faire l'objet d'une réflexion spécifique.

d.iii. Méthodologie

○ Accès au site Natura 2000

- Accès au site : du Nord au Sud, les accès au site Natura 2000 sont au minimum de 13. Ils sont exclusivement situés sur la partie ouest du massif.

Depuis Grenoble, il faut 20 à 30 minutes pour accéder aux parkings des différents points d'entrée. Il existe deux entrées « particulières » du site : la télécabine de la Croix de Chamrousse ainsi que le télésiège de Bachat Bouloud.

Les accès principaux sont les suivants :

- Accès au Lac Crozet et au refuge de La Pra par le Parking des 4 chemins, et de La Pliou
- Accès aux Lacs Robert par les Brêches Sud et Nord, le sentier venant de La Pra, ainsi que par le Télécabine de la Croix de Chamrousse (Parking de Recoin sur la station de Chamrousse)
- Accès au Lac Achard par les sentiers des Croisettes, de Roche Béranger, de Bachat Bouloud, ainsi que par le télésiège de Bachat Bouloud et la Télécabine de la Croix de Chamrousse (Parking sur la station de Chamrousse)

Les accès secondaires sont les suivants :

- Accès à la plaine de la Pra et aux Lacs Robert par la Cascade de l'Oursière (Parking de La Gaffe)
- Accès au Refuge de La Pra par le Grand Colon (Deux Parkings des 4 chemins, parking de La Pliou)
- Accès par le plateau de l'Arselle (Parking de l'Arselle)
- Accès aux Lacs Robert par Casserousse (Parking de Casserousse)

Cette différenciation entre accès principaux et secondaires n'a pu être déterminée qu'au terme de l'étude de fréquentation.

Cinq sites ont été choisis pour étudier leur fréquentation : Le Lac Achard, les Lacs Robert, Le Grand Colon, le Refuge de La Pra, Le Lac Crozet. Chacun de ces sites est accessible par des sentiers PDIPR, GR ou sentier non balisé.

Chaque entrée de site est accessible depuis un parking au début du sentier. ³

La légende des symboles sur les cartes est présentée en annexe 4.

³Remarque de lecture : Toutes les cartes sont orientées au Nord.

- *Le Lac Achard* : Accessible par 5 sentiers au minimum (dont 3 sentiers PDIPR), un accès par le télésiège de Bachat Bouloud, un accès par la télécabine de la Croix de Chamrousse via le Col de l'Infernet.



Figure 12: Carte IGN - Lac Achard (Source : Géomatral, orientation Nord, Echelle 1 : 20 000)

- *Les Lacs Robert* : Accessibles par 8 sentiers au minimum (dont 5 en PDIPR, 2 en GR⁴), un accès par la Télécabine de la Croix de Chamrousse.

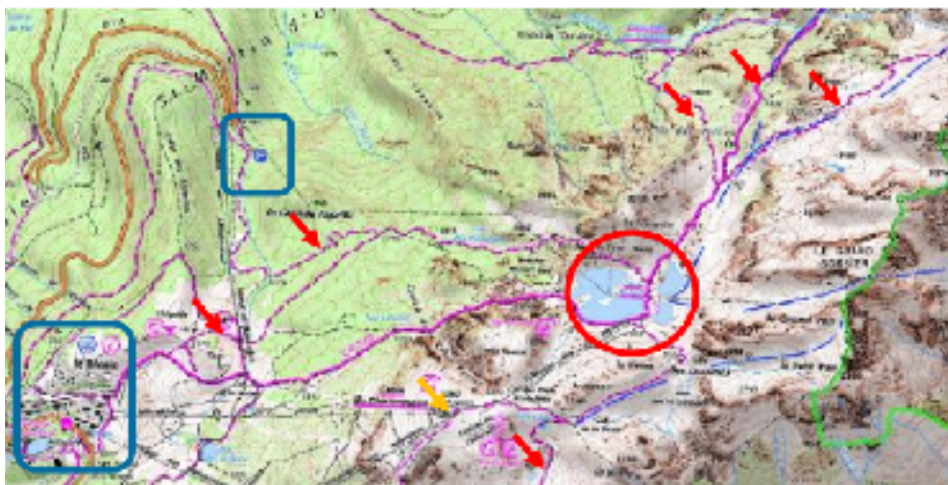


Figure 13: Carte IGN - Lacs Robert (Géomatral, Orientation Nord, Echelle 1 : 25 000)

⁴Le GR indiqué sur la carte n'existe plus, il a été remplacé par le GR 738 – Sentier des Bergers.

- *Le Grand Colon* : Accessible par 2 sentiers non balisés uniquement.



- *Le Refuge de La Pra* : Accessible par 3 sentiers minimum (dont 2 PDIPR et 1 GR⁵)



Figure 15: Carte IGN - Refuge de La Pra (Colonnat) - Orientation Nord. Echelle 1 : 30 000

⁵Le GR indiqué sur la carte n'existe plus, il a été remplacé par le GR 738 – Sentier des Bergers.

➤ *Le Lac du Crozet* : Accessible par 4 sentiers minimum (dont 1 PDIPR et 2 GR⁶)

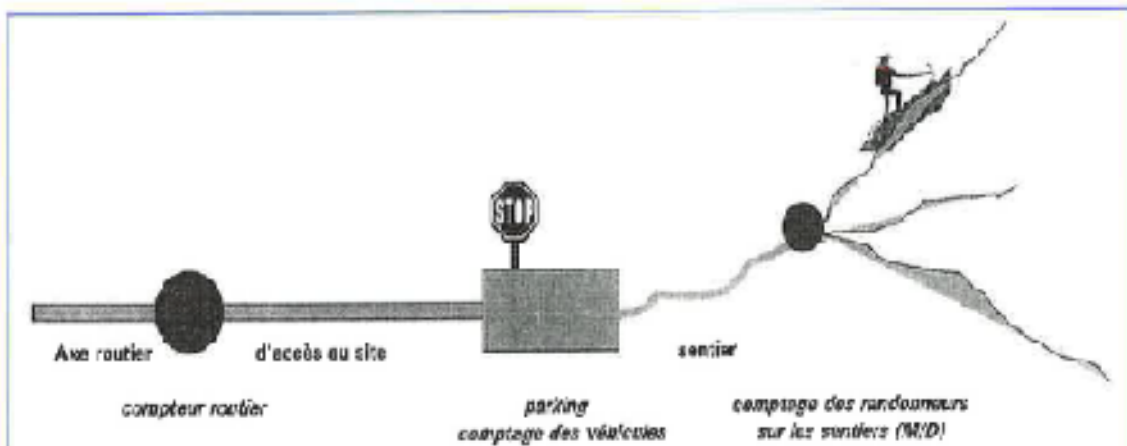


Figure 15 : Carte IGN - Lac du Crozet (Géoparc), Orientation Nord, Echelle 1 : 25 000

○ Données quantitatives

La connaissance quantitative des visiteurs est le point de départ de l'étude de fréquentation : Où sont-ils ? Où vont-ils ? Combien sont-ils et à quelle période ?

La base de données quantitative permettra, lors d'études de fréquentation suivantes, de prendre des décisions quant au positionnement des études qualitatives, pour le choix des secteurs à privilégier ou non.



Ainsi, lors de l'étude de fréquentation menée sur le site Natura 2000 Belledonne, les données ont été récupérées par des comptages sur le point d'intérêt (comptage de randonneurs sur les sentiers), des comptages parking (comptage de véhicules), des comptages par éco-compteurs, et un comptage collectif sur l'ensemble du site.

⁶Le GR indiqué sur la carte n'existe plus, il a été remplacé par le GR 738 – Sentier des Bergers, passant par le Col du Loup.

Les comptages s'effectuent sur 4 points d'intérêt du site Natura 2000. Ils ont été sélectionnés par la gestionnaire de site pour leur grand intérêt touristique (accessibilité, point de vue intéressant et constat de dégradation) et biologique (lacs, tourbières, prairie sèche,...).

Un diagnostic de territoire ciblé ayant comme intitulé "Comment organiser/gérer la sur-fréquentation du site Freydières/La Pra » est mené en parallèle par une stagiaire de la mairie de Revel. Le but étant de réunir plusieurs données, comme le contexte et l'histoire du territoire, interroger les acteurs présents sur les lieux, comprendre les problèmes, les analyser pour enfin proposer des solutions d'actions en fonctions des données traitées. Les données quantitatives récoltées pour l'étude de fréquentation seront également utilisées pour ce diagnostic.

- Comptage sur le point d'intérêt

Les objectifs :

- ✓ Appréhender le flux de visiteurs accédant au site afin d'avoir des données chiffrées.
- ✓ Connaître les itinéraires les plus fréquentés mais aussi les différentes périodes de la saison et de la journée où le pic de fréquentation est le plus important.

La méthode :

- ✓ Trois points d'intérêts ont été sélectionnés et sont soumis à un comptage de randonneurs par les 2 opérateurs présents sur le site.
- ✓ Chacun des 3 sites est compté une fois par semaine, sur des tranches horaires dites « matin » ou « après-midi » c'est-à-dire : 8h-14h ou 12h-18h. Cette méthode a été choisie pour avoir une perception du nombre de « campeurs » sur le site.
- ✓ Le comptage s'effectue sur toute la tranche horaire, sans interruption.

Points de comptage :

- ✓ Les points de comptage randonneurs par les opérateurs sont au niveau :
 - Du Lac Achard
 - Des Lacs Robert
 - De la cabane de Colon.
- ✓ La localisation de ce point de comptage permet d'avoir une bonne visibilité sur les sentiers ce qui permet d'avoir un meilleur aperçu de la fréquentation ainsi que la répartition des différents flux.
- ✓ Pour un comptage exhaustif pertinent, l'opérateur restera sur son point de comptage tout au long de la journée.

- Comptage parking

Objectifs :

- ✓ Estimer le nombre de personnes se rendant sur le site
- ✓ Apprécier la charge estivale sur les parkings et ainsi mieux appréhender les besoins et/ou restrictions en termes d'aménagements.

La marche à suivre

- ✓ Compter les véhicules aux heures de début et de fin de comptage et/ou d'enquête pour permettre d'observer des tendances de haute et de basse fréquentation
- ✓ Comptage du matin 8h-9h environ
- ✓ Comptage après-midi 11h-12h /14h-15h
- ✓ Comptage du soir 17h00-18h
- ✓ Chacun des deux enquêteurs se positionnera sur le parking (endroits où lui-même aura déposé son véhicule) et fera le comptage avant de se rendre sur les lieux d'enquête

La méthode :

Le comptage sur les parkings est mutualisé avec l'enquête qualitative. Il aura lieu sur les parkings de départ des enquêteurs c'est-à-dire les parkings présentant l'affluence la plus importante selon les dires des différents acteurs du territoire.

Les comptages auront lieu aux parkings des 4 chemins et de la Pliou (Roche Béranger).

Les flux de véhicules ne seront pas forcément exhaustifs par rapport au flux de personnes présents sur le site, mais ce comptage permettra de déterminer de manière chiffrée la capacité d'accueil des parkings et leur niveau de remplissage en fonction de la période.

Ce créneau horaire a été choisi afin de capter au mieux les différents flux de visiteurs.

Un comptage exhaustif des véhicules n'a pas été possible du fait de la non disponibilité d'un ou plusieurs compteurs routiers (comptage de véhicules 24h/24).

- Eco-compteur

Sur deux des entrées majeures du site Natura 2000, deux éco-compteurs mis à disposition par le Service Jeunesse et Sports du Département de l'Isère, ont été installés afin de disposer de données quantitatives en continues. Leur emplacement a été déterminé en fonction de deux critères : - cheminement unique et incontournable ; et pour la montée au Lac du Crozet, nous disposons des données 2017 ce qui permettait de faire un comparatif.

Objectifs :

- ✓ Avoir une donnée continue du flux de fréquentation sur des accès fréquentés
- ✓ Corréler la donnée avec les autres résultats de l'étude
- ✓ Observer la répartition des flux de fréquentation en fonction de la période

Méthode :

« Compter les randonneurs sur les sentiers est essentiel pour pouvoir gérer efficacement un espace naturel. L'éco-Compteur permet de connaître précisément la fréquentation, jour par jour, heure par heure, saison après saison, pouvoir croiser ces chiffres avec les données météorologiques, ou les nuits en refuge, comparer les profils horaires semaine/week-end, croiser ces données avec la fréquentation des parkings.

Toutes ces données et analyses permettent de comprendre précisément l'usage d'un site, de pouvoir organiser les ressources nécessaires en fonction de la fréquentation réelle, et de pouvoir communiquer efficacement avec le public et les partenaires sociaux.»⁷

Système pyroélectrique qui détecte la chaleur du corps



Localisation : Deux éco-compteurs ont été mis à disposition par le Conseil Général de l'Isère. Ils ont été placés sur la montée à la cascade de l'Oursière et sur la montée au Lac Crozet.

- Comptage collectif

Objectif :

Par binôme idéalement, voire trinôme, un comptage de personnes a été effectué à chaque « entrée » de site (Plateau de l'Arselle, Lac Achard, Lacs Robert, Freydière, Casserousse, Cascade de l'Oursière). Des enquêtes rapides (Annexe 6) sont effectuées pour connaître les itinéraires et la pratique de chacun (moins d'1minute). Un bracelet de couleur correspondant à chaque site est distribué à chaque groupe de personne afin de ne pas faire de double comptage.

Méthode :

- ✓ Intercepter les randonneurs/groupe, donner un bracelet de couleur par groupe, noter le numéro sur la fiche de comptage et leur poser les questions sur leur destination
- ✓ Vérifier toutes les heures les numéros de bracelets distribués
- ✓ Si une personne/groupe possède déjà un bracelet noter la couleur et le numéro sur la fiche de comptage ainsi que l'horaire.
- ✓ Si une personne descend de l'amont et n'a pas de bracelet, (exemple : bivouac sur le site) la compter et noter l'info sans lui donner de bracelet.
- ✓ Récupérer les bracelets des randonneurs sortant du site

⁷<https://www.eco-compteur.com/fr/applications/espaces-naturels>

- Autres données

D'autres données peuvent être utilisées pour étudier la fréquentation :

- Les nuitées du refuge de La Pra
- Les données des remontées mécaniques

- **Données qualitatives**

- Questionnaire sur le point d'intérêt

L'enquête qualitative est menée à l'aide d'un questionnaire composé de 64 questions (Annexe 5). Elle est administrée par deux enquêteurs dans la mesure du possible. Les questionnaires ont été réalisés entre mi-juin et mi-août 2018. Ces sessions d'enquête ont été couplées à un comptage de véhicules à la montée et à la descente sur les parkings principaux.

Ce questionnaire comprendra les sections suivantes :

- ³⁵/₁₇ Renseignements initiaux (Date, météo, point d'intérêt, chaussures, équipement)
- ³⁵/₁₇ Provenance
- ³⁵/₁₇ Contexte de visite sur le site Natura 2000 Belledonne (Type de séjour, pratique, connaissance de Natura 2000,...)
- ³⁵/₁₇ Excursion sur le point d'intérêt (choix de l'itinéraire,...)
- ³⁵/₁₇ Précision randonnée (durée, quel matériel de repérage,...)
- ³⁵/₁₇ Remarques et attentes
- ³⁵/₁₇ Observations et renseignements (Composition du groupe, âge, profession,...)

L'enquête demande minimum 10 à 15 minutes.

Le questionnaire est administré sur 5 points d'intérêt. Sur les trois points suivant : Lac Achard, lacs Robert et Cabane de Colon, le questionnaire est administré en parallèle du comptage. Sur les deux autres points (La Pra et Crozet), les enquêteurs sont sur site toute la journée afin de sensibiliser aux pratiques dommageables pour l'environnement et pour le travail du refuge et du berger (camping, feu...).

Par la même occasion, un relevé des dysfonctionnements (place de feu, bivouac,...) sera effectué.

- Questionnaire auto-administré

Le questionnaire auto-administré est en tout point semblable au questionnaire administré en direct. Il a été déposé à l'office du tourisme de Chamrousse et à la Gelinotte de Freydière. Il pourra ainsi être intégré aux données qualitatives récoltées en direct.

- Questionnaire en ligne

Un questionnaire en ligne a été mis en place au cours de l'été grâce au département de l'Isère : <https://app.urlweb.pro/s/?id=JTk2bSU5QWoIQUM=&a=JTk1cSU5NGglOTglQjI>

Il ne sera complètement utilisable que pour le printemps 2019, il sera alors simplifié par rapport à la première version (été 2018) qui est trop dense et peu adaptée à une utilisation en ligne (trop long, questions peu intuitives,...). Des lots seront mis à disposition par le département afin d'inciter les randonneurs à répondre au questionnaire.

Afin d'avoir une bonne visibilité, des panneaux seront placés aux différentes entrées du site Natura 2000, le questionnaire sera également accessible via des publications Facebook, sur les sites internet de différents acteurs et pratiquants du secteur.

- **Résultats**

L'analyse des résultats concerne exclusivement les données de comptage ainsi que les informations obtenues à l'aide du questionnaire administré en direct.

- Comptage sur le point d'intérêt

- Le Lac Achard

D'après les données récoltées, nous pouvons noter que le pic de fréquentation sur ce site se situe entre 11h et 13h, avec un maximum atteint le 15/08 avec 453 personnes et le 9/09 avec 543 personnes.

Le pic de fréquentation à 8h du matin correspond aux bivouacs lors du comptage collectif du 12 août avec 32 tentes ce jour-là.

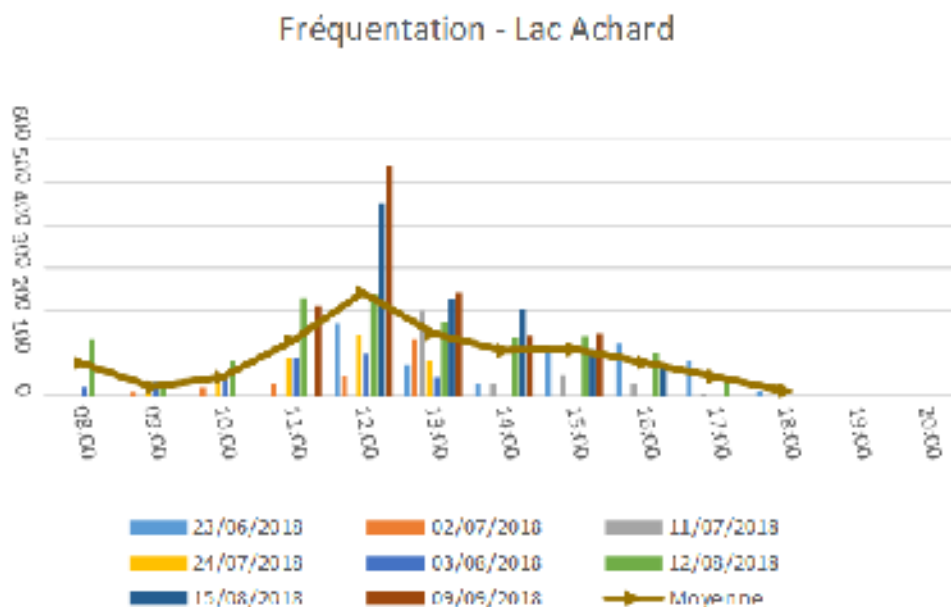


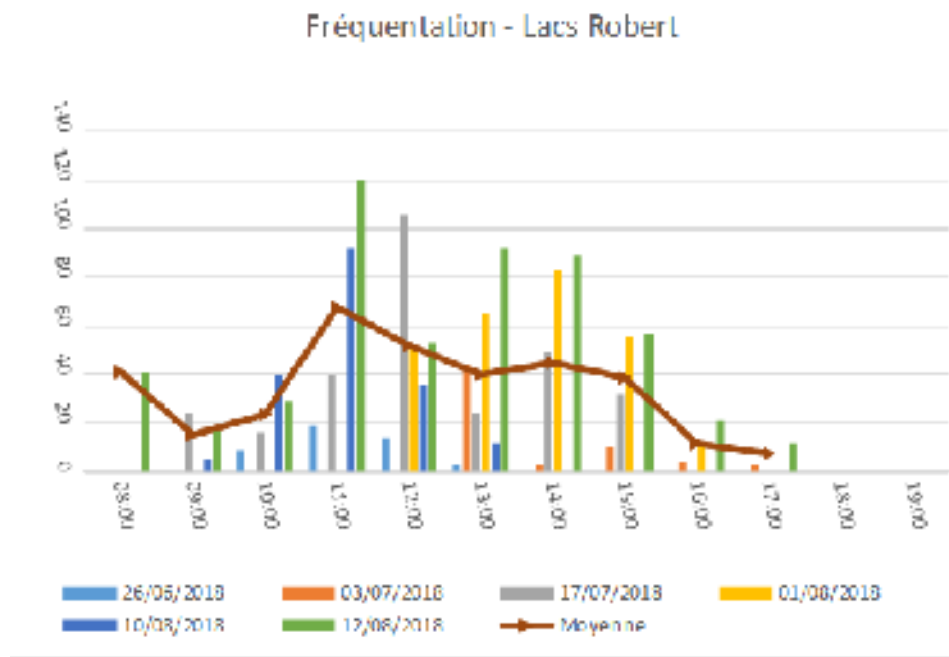
Figure : Données de comptage - Lac Achard

- Les Lacs Robert

Comme pour le Lac Achard, ce lac est un endroit prisé pour le bivouac, le pic de fréquentation à 8h, le 12/08 correspond à 40 personnes, avec 21 tentes en place.

Un pic de fréquentation est observé à partir de 10h, puis la fréquentation reste quasiment constante jusqu'à 15h. Un maximum de fréquentation est atteint le 12/08 avec 120 personnes à 10h.

Cette fréquentation constante peut-être corrélée avec l'ouverture de la télécabine de la Croix de Chamrousse, qui permet un accès très facile au Lacs Robert. Les heures d'ouverture sont de 9h à 17h ce qui explique une augmentation de la fréquentation aux alentours de 10h et une baisse de la fréquentation aux alentours de 15h.



- La Cabane de Colon

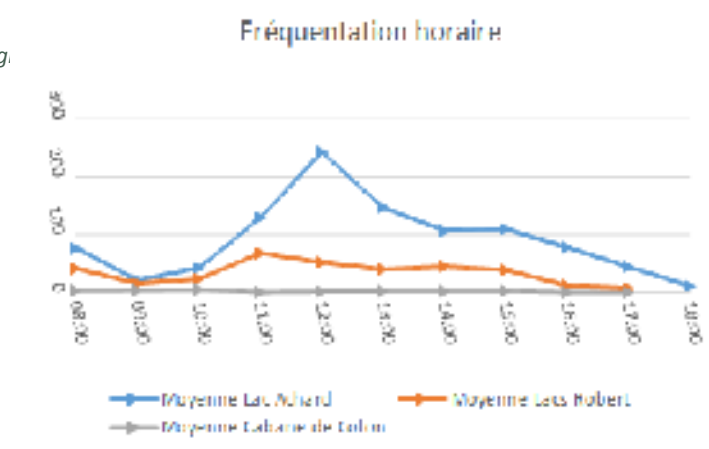
La Cabane de Colon est utilisée par le berger pour la période estivale. En dehors de cette période, elle est ouverte et accessible au public.

La Fréquentation de ce point d'intérêt est très faible. Un maximum est atteint le 9/07 avec 10 personnes. Ce point d'intérêt est plus fréquenté le matin entre 8h et 10h.

Nous pouvons supposer que la fréquentation est moins importante car il s'agit d'un accès non balisé au Grand Colon. De plus, la présence du troupeau, et notamment des patous dissuade la majorité des randonneurs.

- Récapitulatif et comparaison des 3 sites.

Figure : Fréquentation g.



Nous remarquons que les trois sites étudiés présentent une fréquentation différente. Cela peut s'expliquer par :

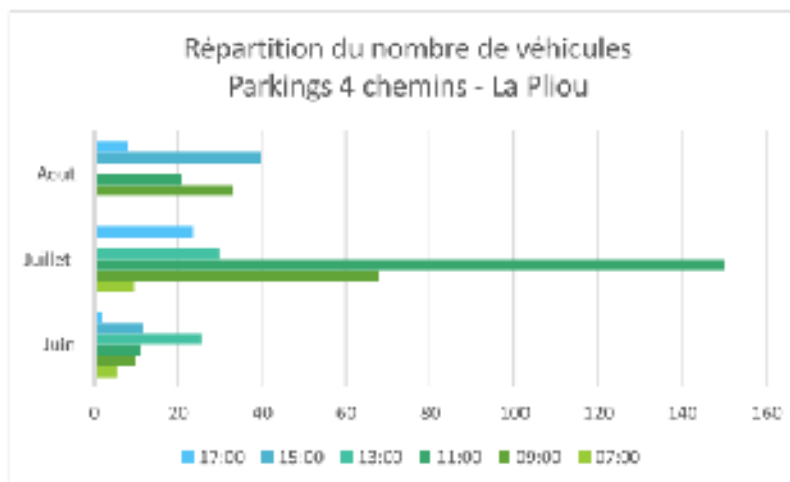
- La facilité d'accès :
 - le Lac Achard est accessible en 40 minutes à pied depuis la station de Chamrousse, avec la possibilité d'utiliser le télésiège ou la télécabine (cf. figure 12)
 - Le Lac Robert est accessible par la télécabine de la Croix de Chamrousse (Cf. figure 13) puis 30 minutes à pied de descente.
 - La Cabane de Colon est, elle, facile d'accès (30 minutes à pied) mais l'itinéraire n'est pas balisé. De plus ce n'est pas un but de randonnée mais un passage obligé pour les randonneurs gravissant le Grand Colon depuis Freydière.
- Le balisage :
 - Le Lac Achard et les Lacs Robert sont balisés par des sentiers PDIPR et GR et tracés sur les cartes de l'office de tourisme de Chamrousse
 - Le Grand Colon n'est accessible par aucun chemin balisé. (cf. Figure 14)
- Les conflits d'usage :
 - Le cabane de Colon est occupée par le berger une partie de l'été, un troupeau est présent sur l'alpage pour monter au Grand Colon ainsi que des patous ce qui peut poser problème pour certains randonneurs, d'autant plus pour ceux possédant des chiens.
 - Les lacs Robert sont probablement moins fréquentés que le Lac Achard car malgré l'approche facile, un télésiège descend sur la gauche du lac, qui peut gâcher le paysage et rendre les lieux moins « sauvages »

- Sans la télécabine, le Lac Robert est accessible en 1h30 par des sentiers passant par des pierriers, le prix de la remontée mécanique et l'accès au lac peut donc réduire sa fréquentation.

➤ Comptage parking

Le relevé de véhicules sur le parking entre le 20/06 et le 08/08 sur les parkings adjacents des 4 chemins et de La Pliou mettent en évidence la période horaire où l'essentiel de la fréquentation journalière est présente. Cependant, un comptage sur toute la durée du mois n'a pu être effectué que pour juillet.

Le pic de fréquentation a été relevé à 13h avec en moyenne 25 voitures en juin, à 11h en juillet avec en moyenne 150 voitures, et en août à 15h avec en moyenne 40 voitures. Cette dernière donnée n'est pas fiable puisqu'il nous manque la tranche horaire 13h-15h qui paraît souvent comme la plus importante en termes de fréquentation au parking. Nous pouvons avoir une idée de cette fréquentation grâce au comptage collectif du 12 août 2018 sur le secteur de Freydière (accès aux parkings des 4 chemins et de La Pliou) : 338 véhicules sur la journée.



➤ Eco-compteurs

Les données des deux éco-compteurs de Freydière et de l'Oursière ont été récupérées début septembre. Elles ont été utilisées afin de comparer aux comptages sur le point d'intérêt. A savoir que les éco-compteurs récupèrent des données 7/7j et 24/24h, alors que les comptages sur le point d'intérêt s'effectuent sur des tranches horaires de 5 heures. (Récapitulatif des éco-compteurs en annexe 7)

➤ Comptage collectif

Les données du comptage collectif ont été intégrées aux analyses des comptages sur les points d'intérêt à la date du 12 août 2018.

Ci-dessous, le tableau récapitulatif par secteur du nombre total de personnes sur la journée, entre 8h et 18h :

Point de comptage	Total journée	Proportion de fréquentation par entrée de site
Freydière	826	24%
Lacs Robert	531	15%
Lac Achard	1305	39%
Casserousse	83	3%
L'Oursière	312	9%
Plateau de l'Arselle	335	10%
Total sur le site Natura 2000	3412	100%

Figure : Tableau récapitulatif du comptage collectif

Ainsi, 24% des personnes présentes sur le site sont entrées par Freydière, 15% sont entrées par les Lacs Robert, 39% sont entrées par le Lac Achard, 3% sont entrées par Casserousse, 9% sont entrées par l'Oursière et 10% sont entrées par le plateau de l'Arselle.

Grâce à cette présence à la journée, nous avons pu déterminer le cheminement des randonneurs (bracelets, cf. méthodologie).

A Freydière, les randonneurs montent au Lac Crozet, au Grand Colon ou au Refuge de la Pra (Sommets : Grande Lauzière, Croix de Belledonne,... Lacs : Doménons, Claret, Merlat, David, ...)

Au Lacs Robert, la majorité des randonneurs restent sur le secteur. Certains vont jusqu'au Refuge de La Pra ou sont passés par le Lac Achard.

Au Lac Achard, la majorité des randonneurs/promeneurs restent aussi sur le secteur. Certains vont jusqu'aux Lacs Robert, à la Croix de Chamrousse ou à la Pra.

Les randonneurs empruntant l'entrée de Casserousse se rendent aux Lacs Robert ou à La Pra ((Sommets : Grande Lauzière, Croix de Belledonne,... Lacs : Doménons, Claret, Merlat, David, ...))

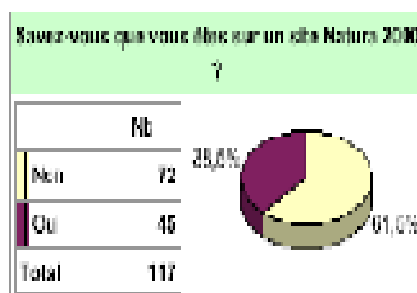
La plupart des personnes ayant été comptées à l'Oursière se rendent uniquement à la cascade, à 1 heure de marche du parking, voire montent au-dessus pour pique-niquer. Ils ne pénètrent donc pas dans le périmètre du site Natua 2000 (pas d'impact sur les zones humides).

Au plateau de l'Arselle, les randonneurs restent sur le secteur, voire montent au Lac Achard.

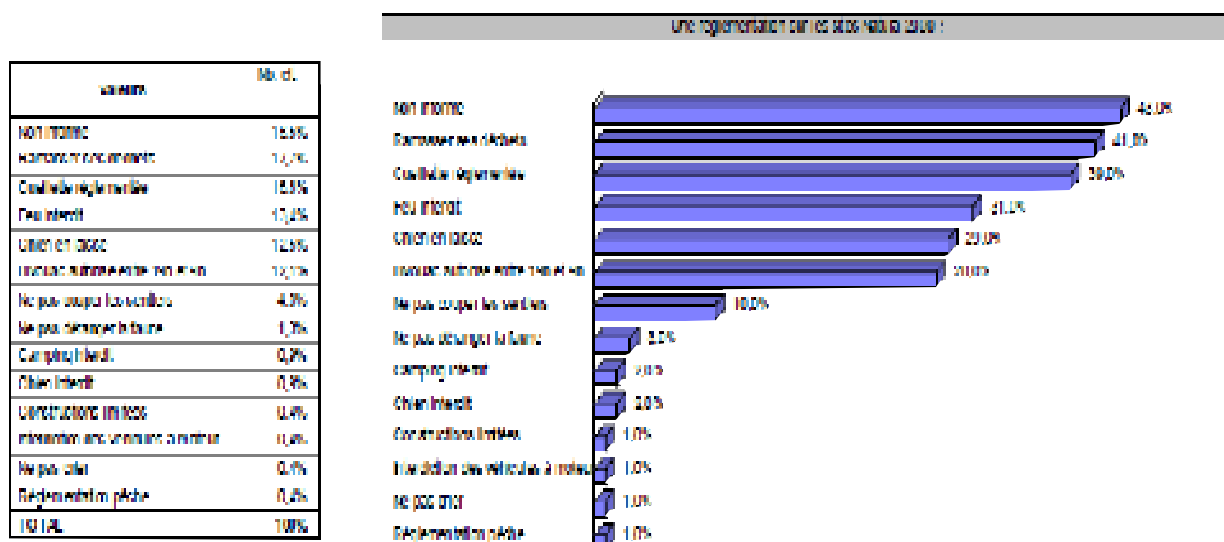
➤ Questionnaire sur le point d'intérêt

Seuls quelques résultats obtenus vont être traités ici afin d'illustrer la problématique de la fréquentation. Les résultats du questionnaire (tri à plat, tri croisé et tri étendu) sont reportés aux annexes 8,9 et 10 .

A travers cette enquête, nous avons premièrement constaté que la majeure partie des randonneurs (61,5%) ne savaient pas qu'ils se trouvaient sur un site Natura 2000.

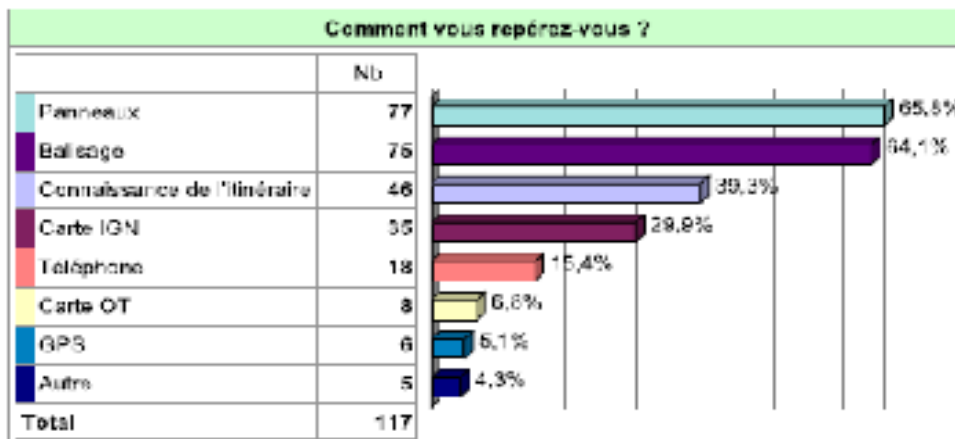


La question suivante concernait la réglementation appliquée sur le site.⁸ Ainsi nous pouvons constater que pour 43%, les randonneurs ne sont pas informés des bonnes pratiques et des règles de conduite en montagne.



Par ailleurs, la majorité des randonneurs interrogés se repèrent en montagne principalement grâce aux panneaux et balisages, respectivement 65,8% et 64,1%. Au cours de la saison de comptage et enquête, les zones de multi-sentiers ont été repérées et il s'avère que ce sont les zones les moins bien balisées. Il s'agira donc de mettre en place un meilleur balisage afin d'éviter des piétinements inutiles sur des zones sensibles.

⁸Il n'y a pas de réglementation spécifique au site Natura 2000, c'est le code de l'environnement qui s'applique, ou la réglementation ENS, Site Classé Inscrit sur les points d'intérêt concernés.



En ce qui concerne le temps de présence sur le site : Le Lac Achard, du Crozet, les Lacs Robert et le refuge de La Pra sont des buts de randonnées, c'est pourquoi on retrouve des temps de station sur site plus importants (de l'ordre de 1 à 5h). Cependant, comme la Cabane de Colon, Les Lacs Robert et le Refuge de La Pra sont aussi des points de passage pour accéder à d'autres zones, le temps de station de – d'1heure est aussi très représenté.

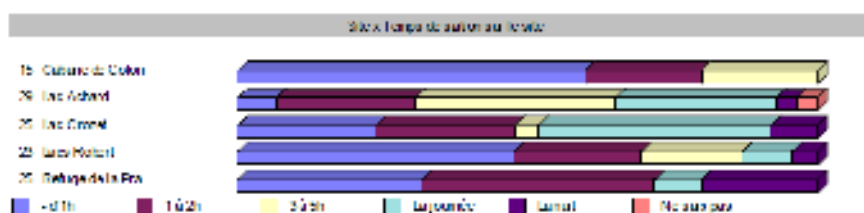
Site - Combien de temps comptez-vous rester/ ou êtes-vous resté sur le site ?

Site	moins d'1h	1 à 2h	3 à 5h	1 à journée	La nuit	Ne sait pas	TOTAL
Cabane de Colon	8	3	3	0	0	0	14
Lac Achard	2	7	10	8	1	1	29
Lac Crozet	0	0	1	10	7	0	18
Lacs Robert	11	5	4	2	1	0	23
Refuge de La Pra	8	10	0	0	4	0	22
TOTAL	26	31	18	22	3	1	117

La dépendance est très significative, $\chi^2 = 50,38$, $ddl = 20$, $p = 99,98\%$.

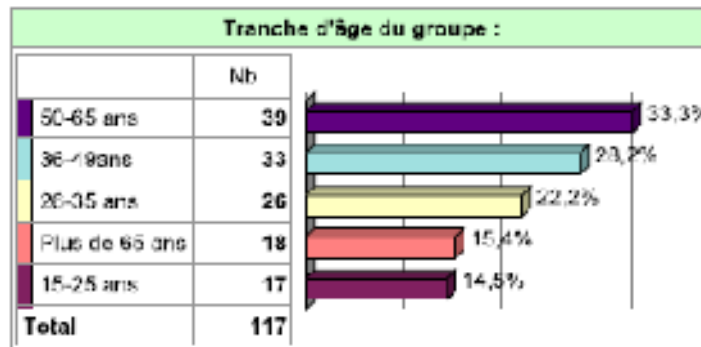
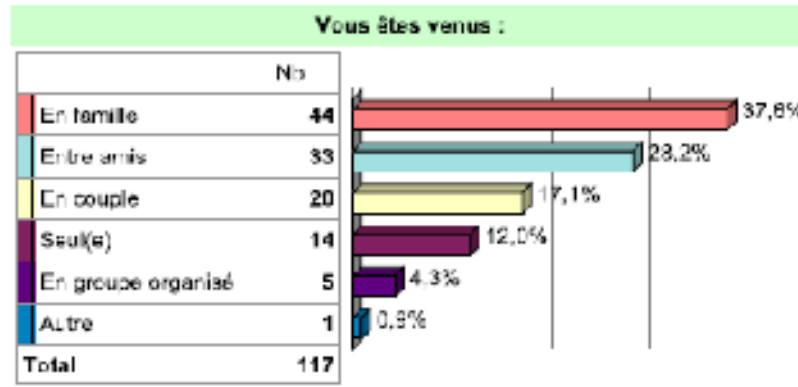
Attention, 21 (17,9%) cases ont un effectif théorique inférieur à 5, les règles du χ^2 ne sont pas réellement applicables.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages au total établis sur 117 observations.



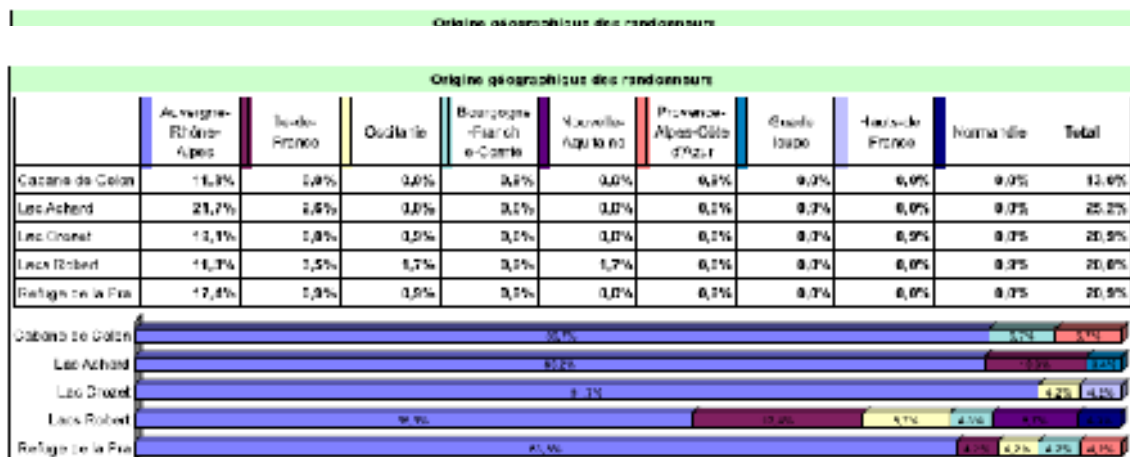
Description du randonneur :

La plupart des randonneurs sont venus en famille (37,6%), la tranche d'âge la plus représentée est entre 50 et 65 ans. La profession la plus représentée parmi les randonneurs est celle de Cadre (42,7%).



La Région Rhône Alpes Auvergne est représentée à plus de 50% pour chacun des points d'intérêt. On remarque cependant une provenance plus diverse des randonneurs pour les Lacs Robert.

Dans la part des randonneurs originaires de la région AURA, la plupart viennent de la métropole Grenobloise pour 60,9% d'entre eux.



A. Pistes d'action et de réflexion

La présence permanente sur le terrain et les données récoltées ont permis de mieux connaître la fréquentation sur le site Natura 2000. Les entrées primaires et secondaires ont été repérées et la connaissance sur l'information que possède les randonneurs évaluée.

De ce fait, des pistes d'action et de réflexion sont à mener :

- L'amélioration du balisage des sentiers afin d'éviter le multi-sentier, dommageable pour les zones humides
- Dans les secteurs où le balisage n'est pas efficace comme au Lac Achard, l'extension de l'ENS de l'Arselle pourra peut-être permettre de mettre en place un guidage de sentier pour cloisonner les zones de marche.
- Le partenariat avec le département concernant les éco-compteurs et le questionnaire en ligne va être approfondi pour la campagne de l'étude de fréquentation de l'été 2019 : ainsi d'autres éco-compteurs pourront être financés et placés au niveau du Lac Achard, qui est le secteur le plus fréquenté du site ; l'installation de petits panneaux informatifs concernant l'enquête en ligne.
- L'entrée sur le site Natura 2000 est indiquée par des panneaux au niveau des parkings, mais uniquement aux 4 chemins et à La Pliou. Cette signalétique pourrait être mise en place sur Chamrousse, le réseau Natura 2000 présenté et expliqué à la nouvelle Maison de L'Environnement de Chamrousse.

Table des abréviations

APN : Activités de Pleine Nature

APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

ATEN : Atelier Technique des Espaces Naturels

AURA : Auvergne-Rhône-Alpes

CoPil : Comité de Pilotage

DOCOB : Document d'Objectifs

ENS : Espace Naturel Sensible

GR : Grande Randonnée

IGN : Institut Géographique National

MAEC : Mesure Agro Environnementale et Climatique

OT : Office de Tourisme

PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Randonnées et de Promenades

PN : Parc National

PNR : Parc Naturel Régional

SIC : Sites d'Intérêt Communautaire

VTT : Vélo Tout Terrain

ZPS : Zone Protection Spéciale

Table des annexes

Annexe 4 : Légendes cartes méthodologie

ANNEXE 5 : Questionnaire d'enquête qualitative

ANNEXE 6 : Enquête simplifiée du comptage collectif

ANNEXE 7 : Données d'éco-compteurs

ANNEXE 8 : Tri croisé

ANNEXE 9 : Tri étendu

ANNEXE 10: Tri à plat

ANNEXE IV : Légende cartes méthodologie

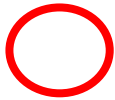
Légende



Parkings



Accès au site Natura 2000 par sentier



Point d'intérêt



Accès au site Natura 2000 par remontée mécanique

ANNEXE V : Questionnaire d'enquête

Questionnaire d'enquête sur site - Fréquentation touristique sur le site Natura 2000 Belledonne

15 juin au 15 septembre 2018 - Mairie de Revel

Renseignements initiaux

A remplir par l'enquêteur

1. Site <input type="radio"/> Cabane de Colon <input type="radio"/> Lac A chard <input type="radio"/> Lac Crozet <input type="radio"/> Lacs Robert <input type="radio"/> Refuge de la Pra	3. Date et heure <input type="text"/>
2. Nom de l'enquêteur <input type="radio"/> Anthony <input type="radio"/> Pauline	4. Météo <input type="radio"/> Beau temps <input type="radio"/> Couvert <input type="radio"/> Mauvais temps (brouillard, neige, pluie...)

Chaussures

A remplir par l'enquêteur

5. Type de chaussures <input type="radio"/> Chaussures de ville <input type="radio"/> Chaussures de sport/trail <input type="radio"/> Chaussures de montagne <input type="radio"/> Autre	6. Si 'Autre', précisez : <input type="text"/>
---	---

Equipe me nt

A remplir par l'enquêteur

7. Equipement : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
8. Si oui : <input type="checkbox"/> Sac à dos <input type="checkbox"/> Canne/bâton(s) <input type="checkbox"/> Matériel d'escalade/alpinisme <input type="checkbox"/> Pull/polaire <input type="checkbox"/> Coupe-vent <input type="checkbox"/> Eau <i>Vous pouvez cocher plusieurs cases. La question n'est pertinente que si Equipement : = "Oui"</i>

I- Provenance

9. Lieu de résidence principale : <input type="radio"/> France <input type="radio"/> Autre	12. Code postal <input type="text"/> <i>Le code a 5 caractères. La question n'est pertinente que si Lieu de résidence principale : = "France"</i>
10. Si 'Autre', précisez : <input type="text"/>	
11. Région <input type="text"/> <i>La question n'est pertinente que si Lieu de résidence principale : = "France"</i>	

II- Contexte de visite sur le site Natura 2000 Belledonne

13. Vous êtes ici : <input type="radio"/> En vacances <input type="radio"/> En week-end <input type="radio"/> A la journée	16. Séjour itinérant ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <i>La question n'est pertinente que si Vous êtes ici : = "En vacances" ou Vous êtes ici : = "En week-end"</i>
14. Quelle est la durée de votre séjour ? (nb de jours) <input type="text"/> <i>La question n'est pertinente que si Vous êtes ici : = "En vacances" ou Vous êtes ici : = "En week-end"</i>	
15. Séjour organisé ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <i>La question n'est pertinente que si Vous êtes ici : = "En vacances" ou Vous êtes ici : = "En week-end"</i>	

17. Quelle(s) activité(s) pratiquez-vous ?

Randonnée pédestre
 Trail
 Vélo/VTT
 Escalade
 Via ferrata
 Pêche
 Détente
 Balade/Promenade
 Alpinisme
 Observation naturaliste/Photo
 Bivouac
 Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

18. Si 'Autre', précisez :

19. Savez-vous que vous êtes sur un site Natura 2000 ?
 Oui Non

20. Quelle est, selon vous, la réglementation sur le site Natura 2000 ?

21. Envisagez-vous de bivouaquer sur le site ?
 Oui Non

22. Si vous bivouaquez sur le site, connaissez-vous la réglementation en vigueur ?
 Oui Non

23. Comment vous déplacez-vous ?

Voiture Vélo Covoiturage
 Moto Camping-car Bus/navette
 Mini-bus Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases (7 au maximum).

24. Si 'Autre', précisez :

25. Que pensez-vous de la capacité d'accueil des parkings ?

Très satisfaisant Satisfaisant
 Peu satisfaisant Pas du tout satisfaisant
 Non concerné

26. Pourquoi ?

III- Excursion sur le point d'intérêt (Colon, La Pra, Achard, Robert, Crozet)

27. Combien de fois êtes vous venu sur le point d'intérêt ?

Jamais 1 fois
 Entre 2 et 5 fois + de 5 fois
 Plusieurs fois par an

28. Si 'Plusieurs fois par an', précisez :

La question n'est pertinente que si Nb de fois sur le pt d'intérêt = "Plusieurs fois par an"

29. A quelle période ?

Été Automne Hiver Printemps

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

30. Pourquoi avoir choisi cette destination ?

Montagne Proximité
 Natura2000 Conseillé par ami/famille
 Calme et tranquillité Activités proposées
 Cadre préservé Séjour chez ami/famille
 Beauté du paysage Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

31. Si 'Autre', précisez :

32. Comment avez-vous choisi l'itinéraire ?

Office du tourisme
 Bouche à oreille
 Topo-guide
 Clubs (randonnée, alpin,...)
 Brochures/flyers
 Hébergeurs
 Carte IGN
 Internet
 Guide/Accompagnateur/Animateur(s)
 Associations
 Médias locaux
 Ami(s)
 Connaissance
 Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

33. Si 'Autre', précisez :

34. Quelle est votre heure d'arrivée sur le site ?

35. Combien de temps comptez-vous rester/ ou êtes-vous resté sur le site ?

- d'1h 1 à 2h 3 à 5h La journée
 La nuit Ne sais pas

IV- Précision randonnée

36. Si vous pratiquez la randonnée, sur quelle durée la pratiquez-vous en général ?

- de 2h 1/2 journée Journée
 2 jours 3 jours et plus

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

37. Quel itinéraire avez-vous ou allez-vous emprunter ?

- Une boucle Un aller-retour
 Une traversée en itinérance Autre

38. Une boucle :

La question n'est pertinente que si ou allez-vous = "Une boucle"

39. Un aller-retour :

La question n'est pertinente que si ou allez-vous = "Un aller-retour"

40. Une traversée en itinérance :

Indiquez les étapes

41. Autre

La question n'est pertinente que si ou allez-vous = "Autre"

42. Comment vous repérez-vous ?

- Carte IGN
 Carte OT
 Panneaux
 Balisage
 Téléphone
 GPS
 Connaissance de l'itinéraire
 Autre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

43. Si 'Autre', précisez :

44. Êtes-vous allé ou prévoyez-vous d'aller en refuge ?

- Oui pour manger et/ou boire
 Oui comme but de randonnée
 Oui pour dormir
 Non

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

45. Quel est le nom du refuge ?

La question n'est pertinente que si Refuge = "Oui pour manger et/ou boire" ou Refuge = "Oui comme but de randonnée" ou Refuge = "Oui pour dormir"

46. Pensez-vous que le balisage et la signalétique sont :

- Très satisfaisant Satisfaisant
 Peu satisfaisant Pas du tout satisfaisant

47. Pourquoi ?

V- Remarques et attentes

48. A l'avenir, pour vos déplacements, seriez-vous prêt à :

- Effectuer du covoiturage
 Utiliser des navettes ou bus payants
 Payer un parking pour contribuer à la gestion du site
 Conserver votre moyen de transport habituel

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

49. Pourquoi ?

50. Avez-vous utilisé les remontées mécaniques ?

- Oui Non

51. Seriez-vous venu sur le site si le temps de marche entre l'aire de stationnement et le point d'intérêt était plus important ?

- Oui Non

52. Remarques libres

Observations et renseignements

53. Sexe :

- Homme Femme

Sexe de la personne interrogée

54. Vous êtes venus :

- Seul(e) En couple Entre amis
 En groupe organisé En famille Autre

55. Si 'Autre', précisez :**Composition du groupe :****56. Nombre de personne(s) :****57. Homme(s) adulte(s) :****58. Femme(s) adulte(s) :****59. Enfant(s) :****60. Guide(s)/accompagnateur(s)/animateur(s) :**

- Oui Non

61. Chien :

- Oui Non

62. Si oui :

- En laisse Libre

La question n'est pertinente que si Chien : = "Oui"

63. Tranche d'âge du groupe :

- 15-25 ans 26-35 ans 36-49ans
 50-65 ans Plus de 65 ans

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

64. Votre profession :

- Agriculteur,exploitant
 Artisan, commerçant, chef d'entreprise
 Cadre
 Profession intermédiaire
 Employé
 Ouvrier
 Profession libérale
 Retraité
 Etudiant
 Sans emploi

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

ANNEXE VI : Enquête simplifiée du comptage collectif – 12 août 2018

Site :

Enquêteur(s) :

Couleur bracelet :

Enquête simplifiée – Comptage collectif

N° de bracelet	Combien de personne ?	Heure de passage	D'où venez-vous ?	Où allez-vous ?	Pratique (Trail, vélo, rando,...)	Remarques (Chien,...)

ANNEXE VII : DONNEES ECO-COMPTEURS



Coordonnées GPS non renseignées ; vous pouvez les renseigner via la fiche du compteur sous Eco-Visio.

Aucune photo disponible ; vous pouvez en ajouter une via la fiche du compteur sous Eco-Visio.

Chiffres clés

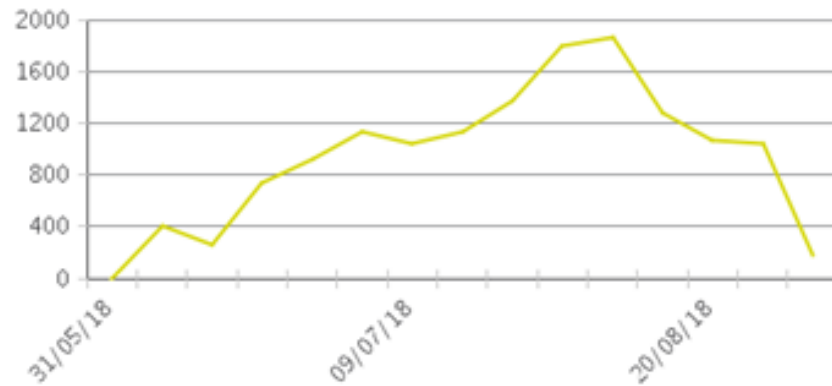
- Cumul de la période analysée : 14 194
- Moyenne journalière : 143
Lundi-Vendredi : 99 / Week-end : 256
- Moyenne mensuelle : 4 364
- Jour de la semaine le plus fréquenté : Dimanche
- Jours de la période d'analyse les plus fréquentés :
 1. Dimanche 01 Juillet 2018 (494)
 2. Mercredi 15 Août 2018 (489)
 3. Dimanche 29 Juillet 2018 (462)

• Répartition par sens de passage :

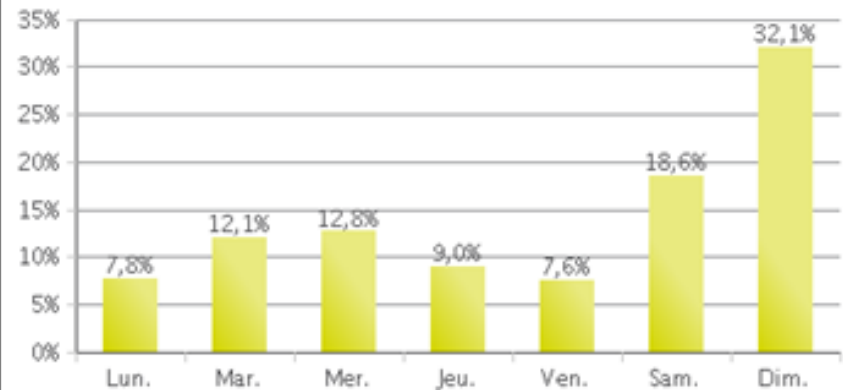
- IN : 53%
- OUT : 47%



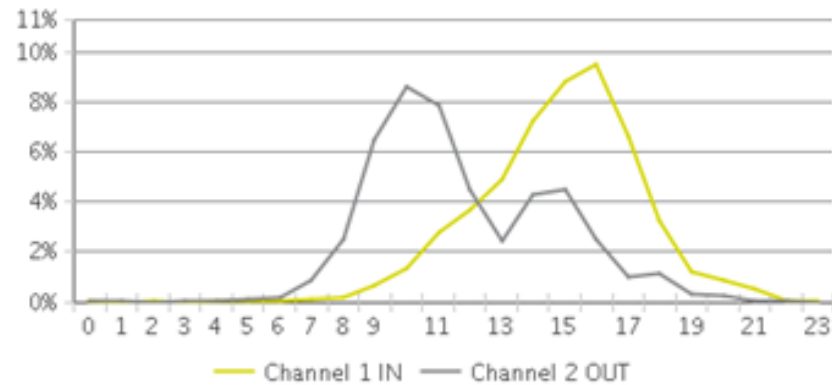
Passages hebdomadaires



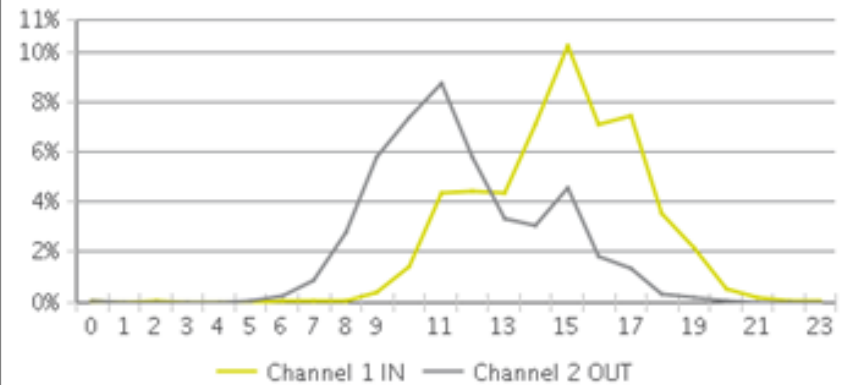
Profil hebdomadaire



Profil horaire en semaine



Profil horaire le week-end





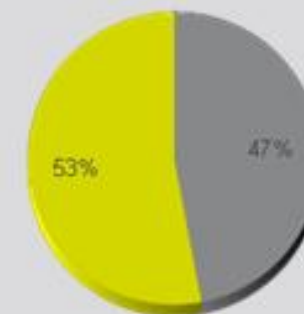
Chiffres clés

- Cumul de la période analysée : 31 043
- Moyenne journalière : 320
Lundi-Vendredi : 205 / Week-end : 603
- Moyenne mensuelle : 9 741
- Jour de la semaine le plus fréquenté : Dimanche
- Jours de la période d'analyse les plus fréquentés :
 1. Dimanche 01 Juillet 2018 (1 296)
 2. Mercredi 15 Août 2018 (1 103)
 3. Dimanche 12 Août 2018 (1 052)

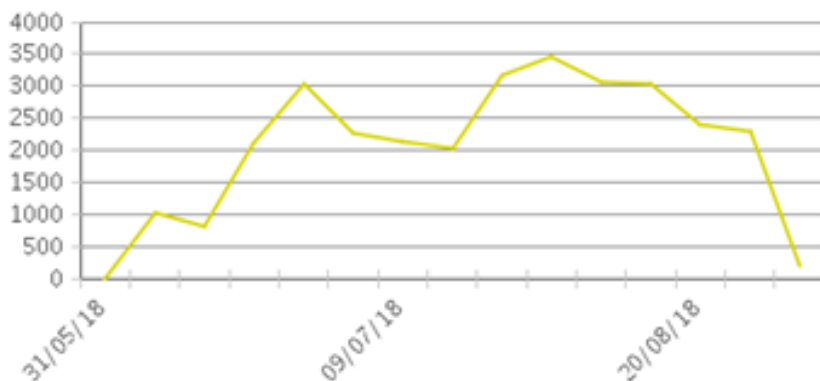
• Répartition par sens de passage :

■ IN : 53%

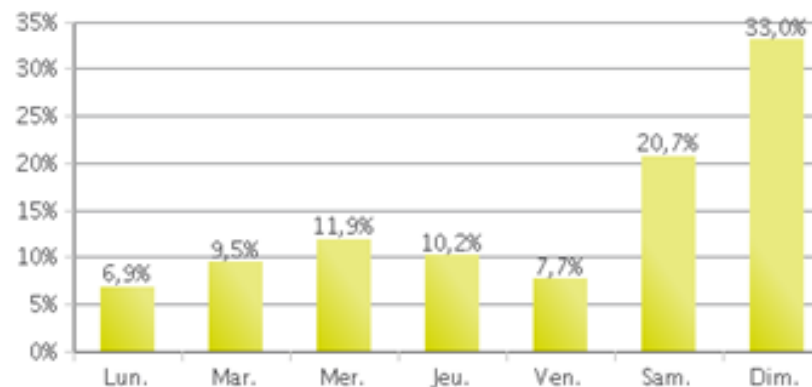
■ OUT : 47%



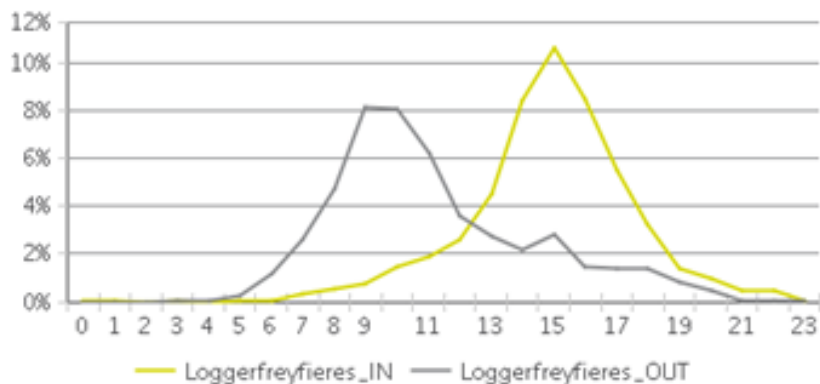
Passages hebdomadaires



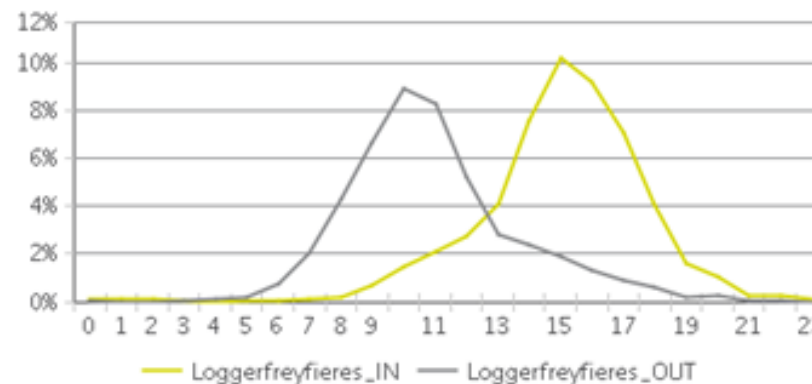
Profil hebdomadaire



Profil horaire en semaine



Profil horaire le week-end



ANNEXE VIII : Tri croisé

Site x activité

Site - Quelle(s) activité(s) pratiquez-vous ?

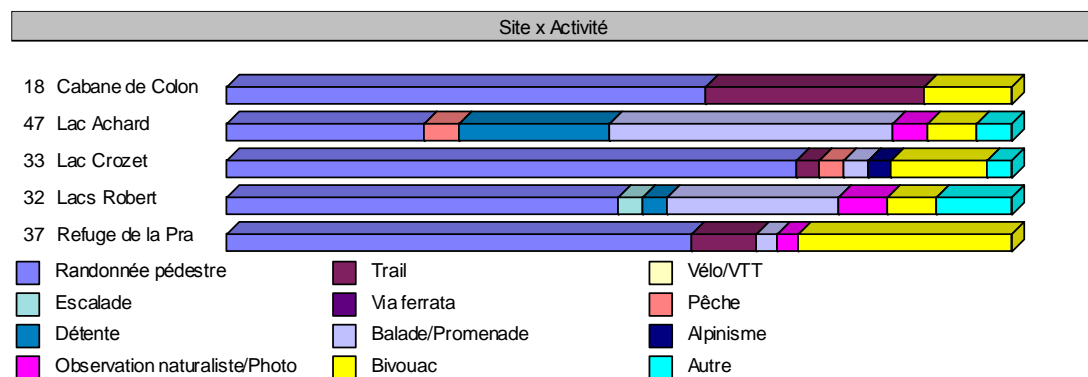
Site	activité	Randonnée pédestre	Trail	Vélo/VTT	Escalade	Via ferrata	Pêche	Détente	Balade/Promenade	Alpinisme	Observation naturaliste/Photo	Bivouac	Autre	TOTAL
Cabane de Colon		73,3% (11)	33,3% (5)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	13,3% (2)	0,0% (0)	100% (18)
Lac Achard		41,4% (12)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	6,9% (2)	31,0% (9)	58,6% (17)	0,0% (0)	6,9% (2)	10,3% (3)	6,9% (2)	100% (47)
Lac Crozet		96,0% (24)	4,0% (1)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	4,0% (1)	0,0% (0)	4,0% (1)	4,0% (1)	0,0% (0)	16,0% (4)	4,0% (1)	100% (33)
Lacs Robert		69,6% (16)	0,0% (0)	0,0% (0)	4,3% (1)	0,0% (0)	0,0% (0)	4,3% (1)	30,4% (7)	0,0% (0)	8,7% (2)	8,7% (2)	13,0% (3)	100% (32)
Refuge de la Pra		88,0% (22)	12,0% (3)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	4,0% (1)	0,0% (0)	4,0% (1)	40,0% (10)	0,0% (0)	100% (37)
TOTAL		72,6% (85)	7,7% (9)	0,0% (0)	0,9% (1)	0,0% (0)	2,6% (3)	8,5% (10)	22,2% (26)	0,9% (1)	4,3% (5)	17,9% (21)	5,1% (6)	100% (167)

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 103,08$, $ddl = 36$, $1-p = >99,99\%$.

Attention, 41 (82.0%) cases ont un effectif théorique inférieur à 5, les règles du χ^2 ne sont pas réellement applicables.

Le χ^2 est calculé sur le tableau des citations (effectifs marginaux égaux à la somme des effectifs lignes/colonnes).

Les valeurs du tableau sont les pourcentages au total établis sur 117 observations.



Site x Nb de fois sur le pt d'intérêt

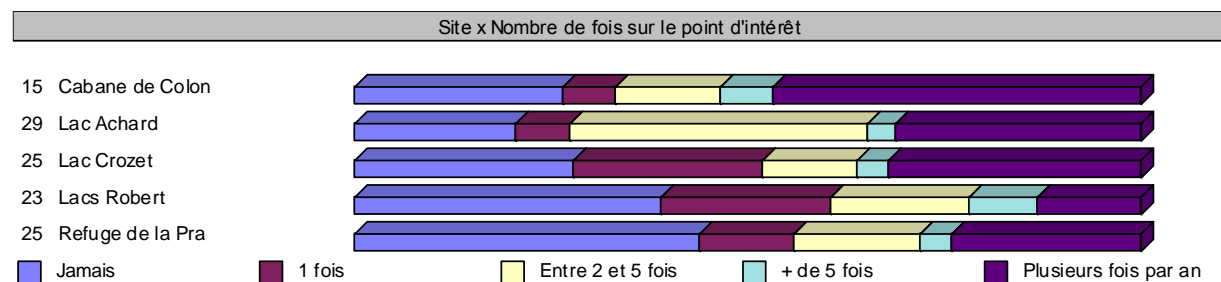
Site - Combien de fois êtes-vous venu sur le point d'intérêt ?

Nb de fois sur le pt d'intérêt Site	Jamais	1 fois	Entre 2 et 5 fois	+ de 5 fois	Plusieurs fois par an	TOTAL
Cabane de Colon	26,7% (4)	6,7% (1)	13,3% (2)	6,7% (1)	46,7% (7)	100% (15)
Lac Achard	20,7% (6)	6,9% (2)	37,9% (11)	3,4% (1)	31,0% (9)	100% (29)
Lac Crozet	28,0% (7)	24,0% (6)	12,0% (3)	4,0% (1)	32,0% (8)	100% (25)
Lacs Robert	39,1% (9)	21,7% (5)	17,4% (4)	8,7% (2)	13,0% (3)	100% (23)
Refuge de la Pra	44,0% (11)	12,0% (3)	16,0% (4)	4,0% (1)	24,0% (6)	100% (25)
TOTAL	31,6% (37)	14,5% (17)	20,5% (24)	5,1% (6)	28,2% (33)	100% (117)

La dépendance n'est pas significative. $\chi^2 = 18,10$, $ddl = 16$, $1-p = 68,19\%$.

Attention, 14 (56.0%) cases ont un effectif théorique inférieur à 5, les règles du χ^2 ne sont pas réellement applicables.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages au total établis sur 117 observations.



Site x Refuge

Site - Etes-vous allé ou prévoyez-vous d'aller en refuge ?

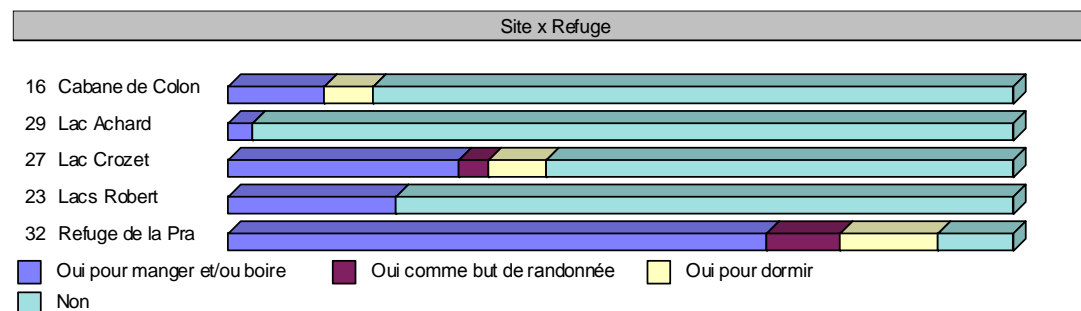
Site	Refuge	Oui pour manger et/ou boire	Oui comme but de randonnée	Oui pour dormir	Non	TOTAL
Cabane de Colon		13,3% (2)	0,0% (0)	6,7% (1)	86,7% (13)	100% (16)
Lac Achard		3,4% (1)	0,0% (0)	0,0% (0)	96,6% (28)	100% (29)
Lac Crozet		32,0% (8)	4,0% (1)	8,0% (2)	64,0% (16)	100% (27)
Lacs Robert		21,7% (5)	0,0% (0)	0,0% (0)	78,3% (18)	100% (23)
Refuge de la Pra		88,0% (22)	12,0% (3)	16,0% (4)	12,0% (3)	100% (32)
TOTAL		32,5% (38)	3,4% (4)	6,0% (7)	66,7% (78)	100% (127)

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 59,10$, $ddl = 12$, $1-p = >99,99\%$.

Attention, 11 (55.0%) cases ont un effectif théorique inférieur à 5, les règles du χ^2 ne sont pas réellement applicables.

Le χ^2 est calculé sur le tableau des citations (effectifs marginaux égaux à la somme des effectifs lignes/colonnes).

Les valeurs du tableau sont les pourcentages au total établis sur 117 observations.



Site x durée randonnée

Site - Si vous pratiquez la randonnée, sur quelle durée la pratiquez-vous en général ?

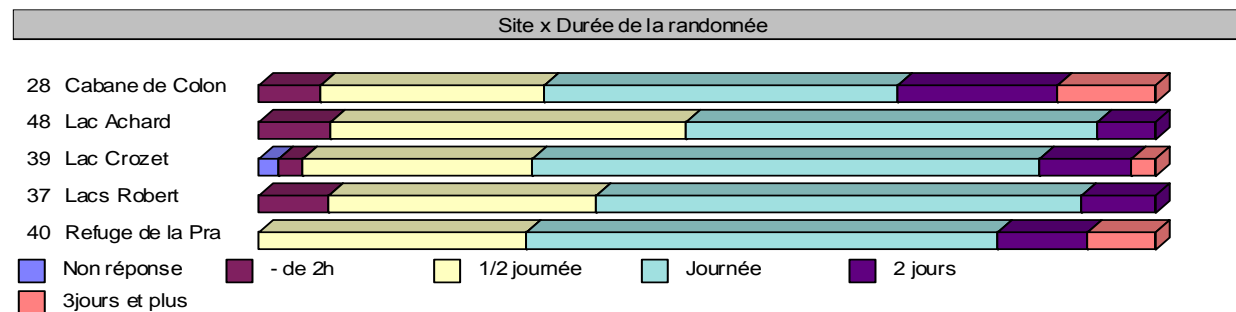
durée rando	Non réponse	- de 2h	1/2 journée	Journée	2 jours	3jours et plus	TOTAL
Site							
Cabane de Colon	0,0% (0)	13,3% (2)	46,7% (7)	73,3% (11)	33,3% (5)	20,0% (3)	100%(28)
Lac Achard	0,0% (0)	13,8% (4)	65,5% (19)	75,9% (22)	10,3% (3)	0,0% (0)	100%(48)
Lac Crozet	4,0% (1)	4,0% (1)	40,0% (10)	88,0% (22)	16,0% (4)	4,0% (1)	100%(39)
Lacs Robert	0,0% (0)	13,0% (3)	47,8% (11)	87,0% (20)	13,0% (3)	0,0% (0)	100%(37)
Refuge de la Pra	0,0% (0)	0,0% (0)	48,0% (12)	84,0% (21)	16,0% (4)	12,0% (3)	100%(40)
TOTAL	0,9%(1)	8,5%(10)	50,4%(59)	82,1%(96)	16,2%(19)	6,0%(7)	100%(192)

La dépendance n'est pas significative. $\chi^2 = 22,66$, ddl = 20, 1-p = 69,40%.

Attention, 20 (66.7%) cases ont un effectif théorique inférieur à 5, les règles du χ^2 ne sont pas réellement applicables.

Le χ^2 est calculé sur le tableau des citations (effectifs marginaux égaux à la somme des effectifs lignes/colonnes).

Les valeurs du tableau sont les pourcentages au total établis sur 117 observations.



Site x profession

Site - Votre profession

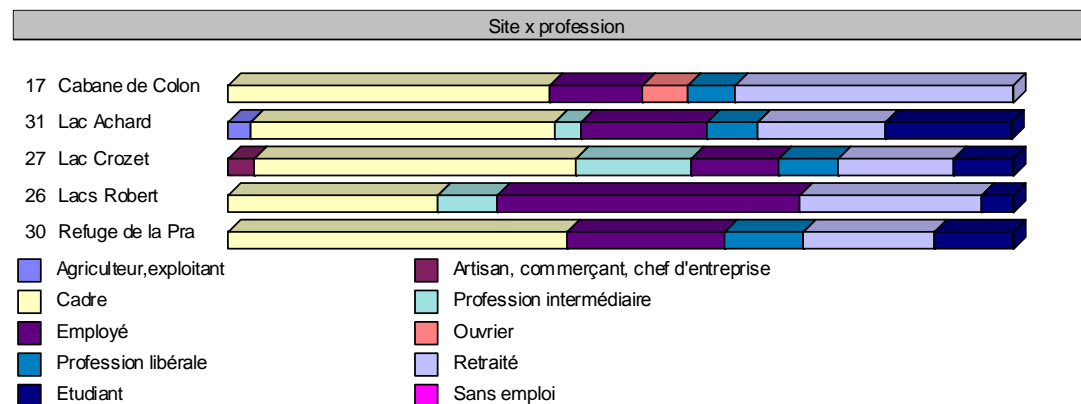
profession	Agriculteur, exploitant	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Profession libérale	Retraité	Etudiant	Sans emploi	TOTAL
Site											
Cabane de Colon	0,0% (0)	0,0% (0)	46,7% (7)	0,0% (0)	13,3% (2)	6,7% (1)	6,7% (1)	40,0% (6)	0,0% (0)	0,0% (0)	100% (17)
Lac Achard	3,4% (1)	0,0% (0)	41,4% (12)	3,4% (1)	17,2% (5)	0,0% (0)	6,9% (2)	17,2% (5)	17,2% (5)	0,0% (0)	100% (31)
Lac Crozet	0,0% (0)	4,0% (1)	44,0% (11)	16,0% (4)	12,0% (3)	0,0% (0)	8,0% (2)	16,0% (4)	8,0% (2)	0,0% (0)	100% (27)
Lacs Robert	0,0% (0)	0,0% (0)	30,4% (7)	8,7% (2)	43,5% (10)	0,0% (0)	0,0% (0)	26,1% (6)	4,3% (1)	0,0% (0)	100% (26)
Refuge de la Pra	0,0% (0)	0,0% (0)	52,0% (13)	0,0% (0)	24,0% (6)	0,0% (0)	12,0% (3)	20,0% (5)	12,0% (3)	0,0% (0)	100% (30)
TOTAL	0,9% (1)	0,9% (1)	42,7% (50)	6,0% (7)	22,2% (26)	0,9% (1)	6,8% (8)	22,2% (26)	9,4% (11)	0,0% (0)	100% (131)

La dépendance n'est pas significative. $\chi^2 = 38,58$, ddl = 32, 1-p = 80,34%.

Attention, 32 (71.1%) cases ont un effectif théorique inférieur à 5, les règles du χ^2 ne sont pas réellement applicables.

Le χ^2 est calculé sur le tableau des citations (effectifs marginaux égaux à la somme des effectifs lignes/colonnes).

Les valeurs du tableau sont les pourcentages au total établis sur 117 observations.



Site x temps station sur le site

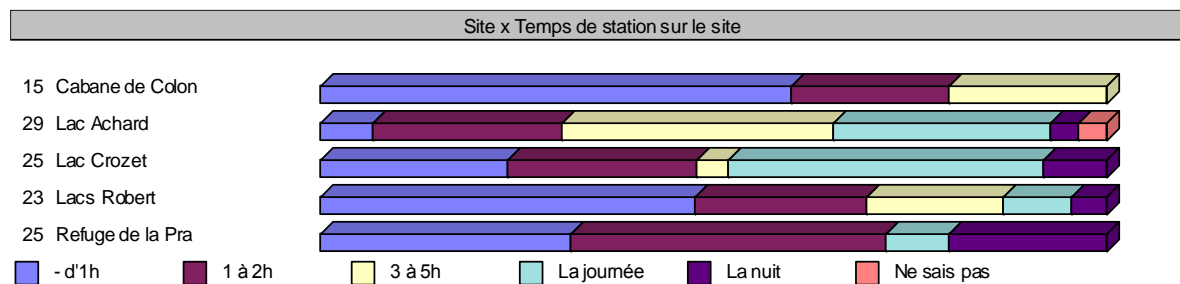
Site - Combien de temps comptez-vous rester/ ou êtes-vous resté sur le site ?

temps station sur le site Site	- d'1h	1 à 2h	3 à 5h	La journée	La nuit	Ne sais pas	TOTAL
Cabane de Colon	9	3	3	0	0	0	15
Lac Achard	2	7	10	8	1	1	29
Lac Crozet	6	6	1	10	2	0	25
Lacs Robert	11	5	4	2	1	0	23
Refuge de la Pra	8	10	0	2	5	0	25
TOTAL	36	31	18	22	9	1	117

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 50,38$, ddl = 20, 1-p = 99,98%.

Attention, 21 (70.0%) cases ont un effectif théorique inférieur à 5, les règles du χ^2 ne sont pas réellement applicables.

Les valeurs du tableau sont les pourcentages au total établis sur 117 observations.



Site x remontées mécaniques

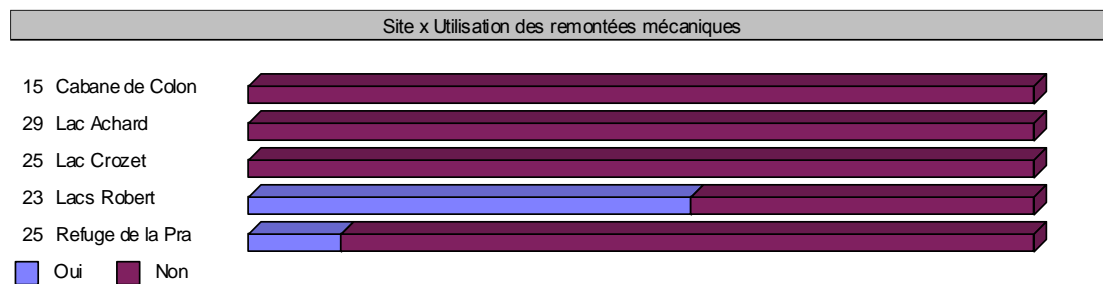
Site - Avez-vous utilisé les remontées mécaniques ?

remontées méca	Oui	Non	TOTAL
Site			
Cabane de Colon	0	15	15
Lac Achard	0	29	29
Lac Crozet	0	25	25
Lacs Robert	13	10	23
Refuge de la Pra	3	22	25
TOTAL	16	101	117

La dépendance est très significative. $\chi^2 = 46,76$, $ddl = 4$, $1-p = >99,99\%$.

Attention, 5 (50.0%) cases ont un effectif théorique inférieur à 5, les règles du χ^2 ne sont pas réellement applicables.

Les valeurs du tableau sont les nombres de citations de chaque couple de modalités.



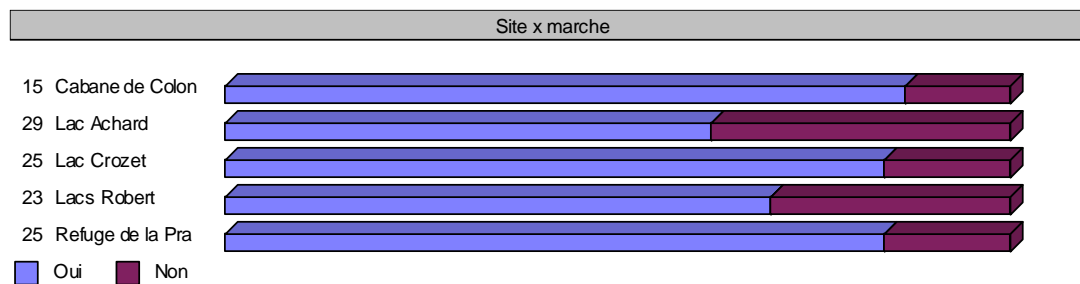
Site x marche

Site - Seriez-vous venu sur le site si le temps de marche entre l'aire de stationnement et le point d'intérêt était plus important ?

marche	Oui	Non	TOTAL
Site			
Cabane de Colon	11,1% (13)	1,7% (2)	12,8% (15)
Lac Achard	15,4% (18)	9,4% (11)	24,8% (29)
Lac Crozet	17,9% (21)	3,4% (4)	21,4% (25)
Lacs Robert	13,7% (16)	6,0% (7)	19,7% (23)
Refuge de la Pra	17,9% (21)	3,4% (4)	21,4% (25)
TOTAL	76,1% (89)	23,9% (28)	

La dépendance n'est pas significative. $\chi^2 = 6,31$, ddl = 4, 1-p = 82,28%.

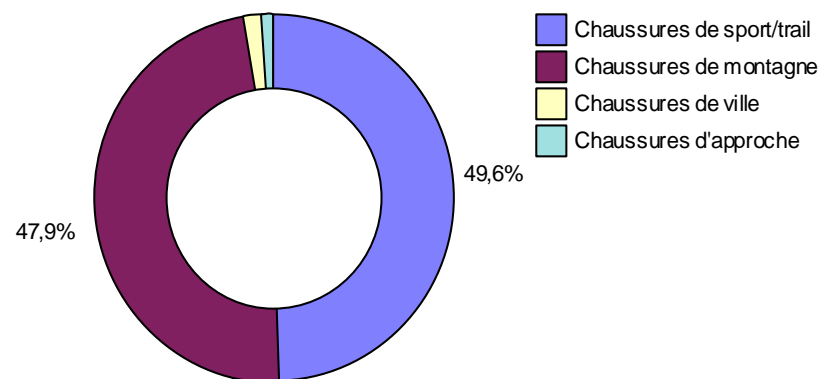
Les valeurs du tableau sont les pourcentages au total établis sur 117 observations.



ANNEXE IX : Tri étendu

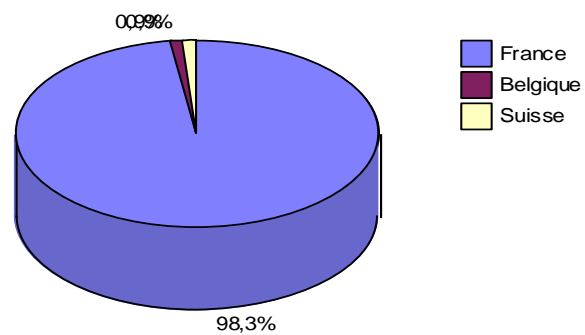
Valeurs	Type de chaussure
Chaussures de sport/trail	49,6%
Chaussures de montagne	47,9%
Chaussures de ville	1,7%
Chaussures d'approche	0,9%
TOTAL	100%

Tableau d'effectifs : Type de chaussure

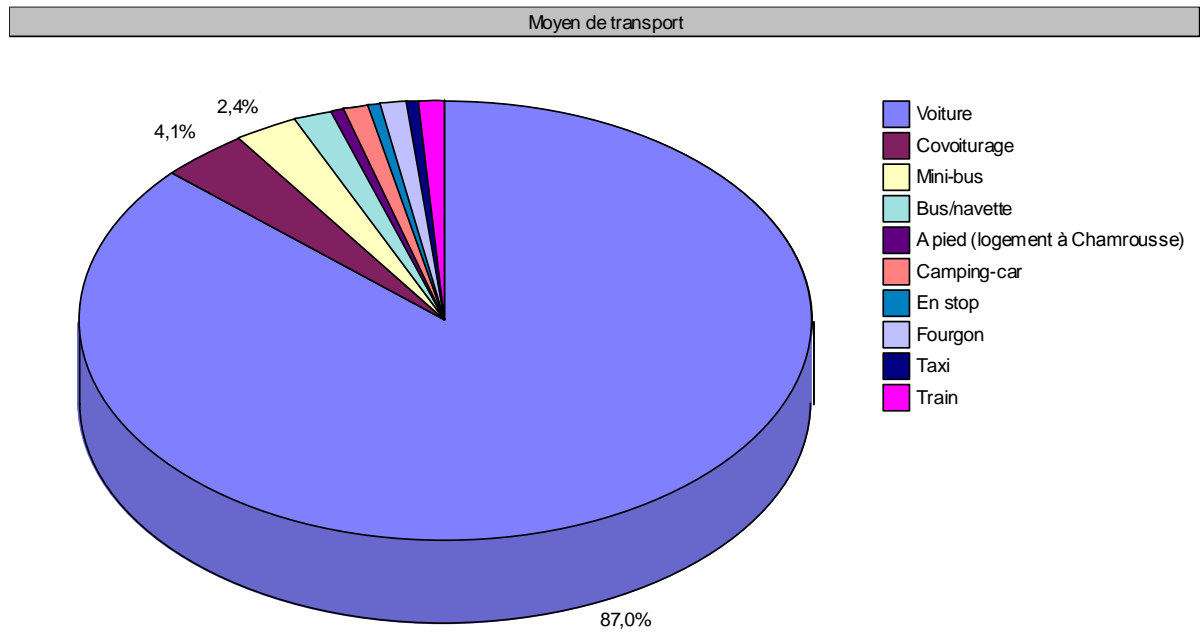


Valeurs	Pays de résidence
France	98,3%
Belgique	0,9%
Suisse	0,9%
TOTAL	100%

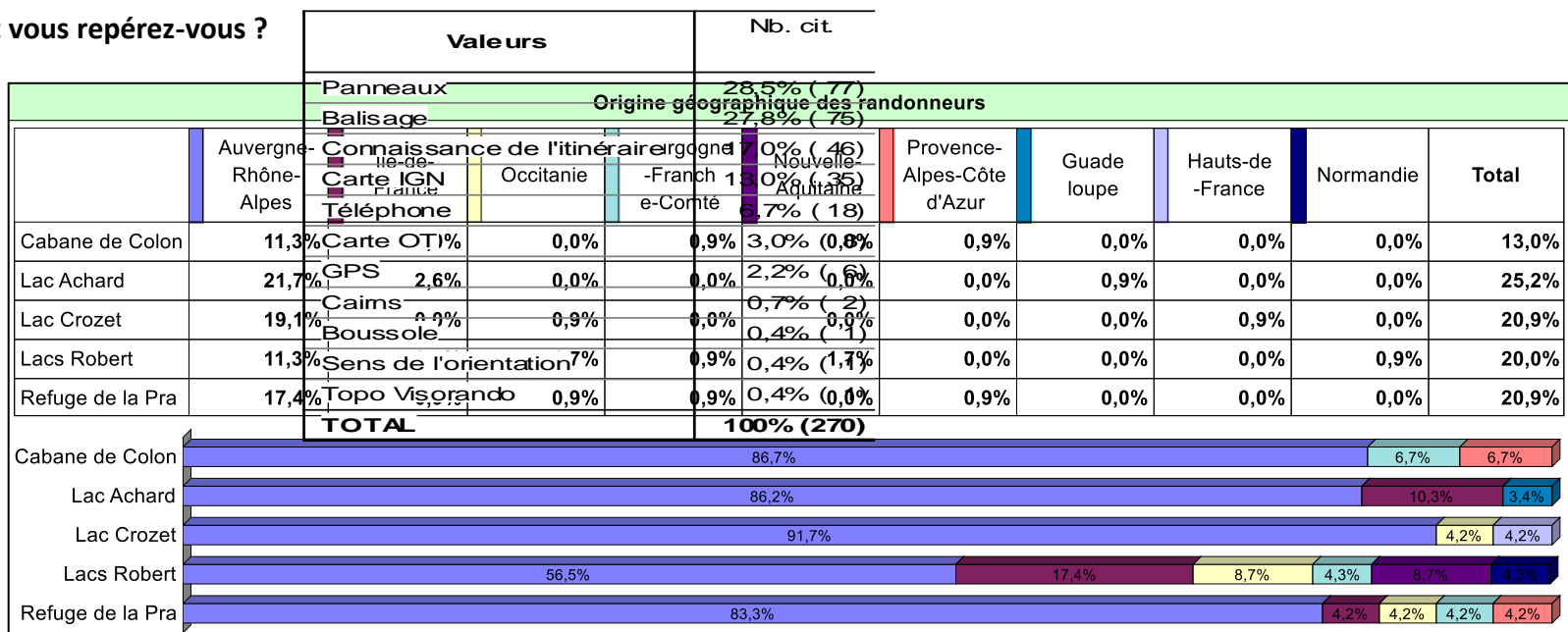
Tableau d'effectifs : Pays de résidence



Valeurs	Nb. cit.
Voiture	87,0%
Covoiturage	4,1%
Mini-bus	2,4%
Bus/havette	1,6%
A pied (logement à Chamrousse)	0,8%
Camping-car	0,8%
En stop	0,8%
Fourgon	0,8%
Taxi	0,8%
Train	0,8%
TOTAL	100%

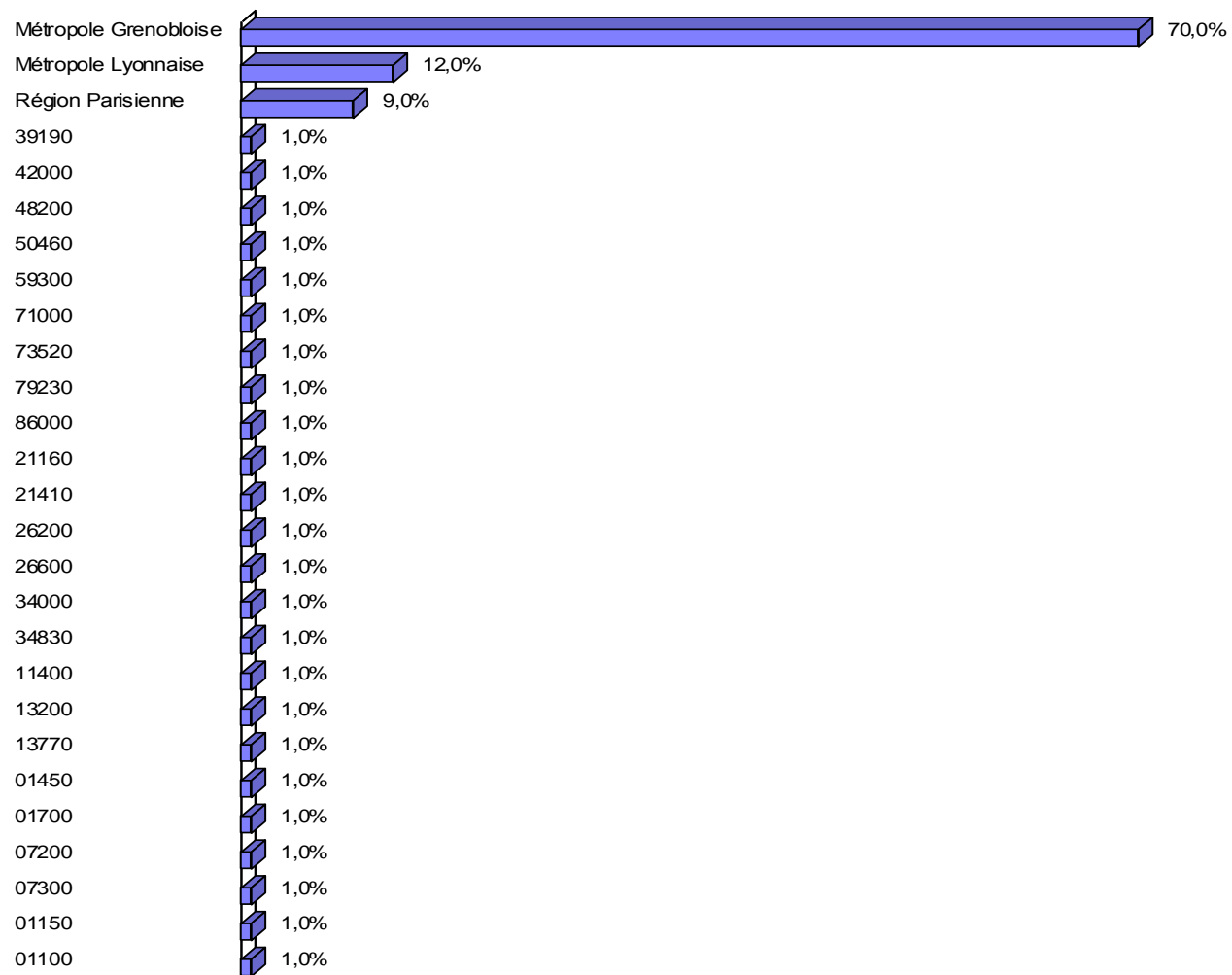


Comment vous repérez-vous ?



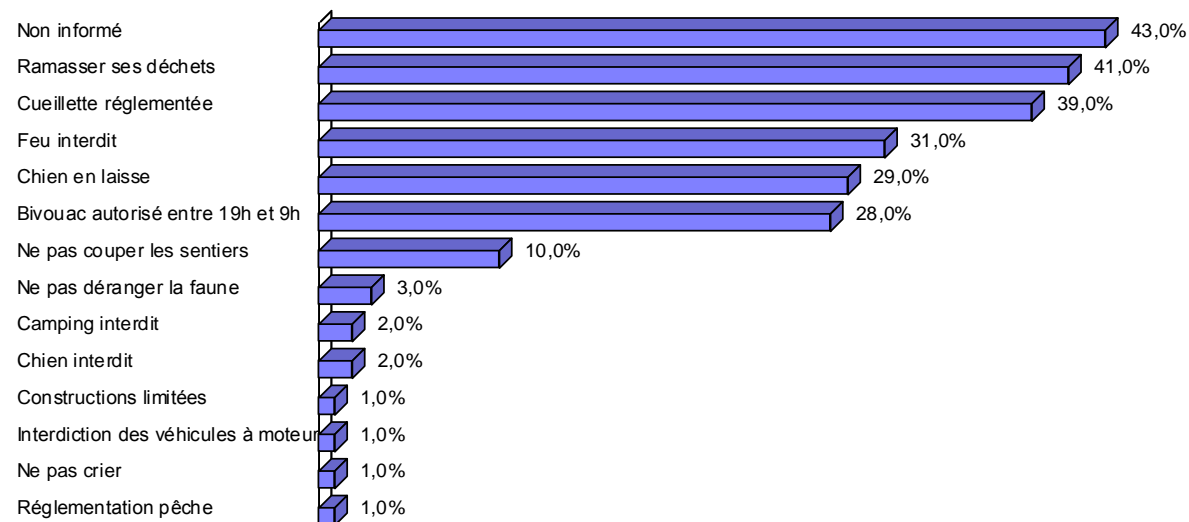
Valeurs	Nb. cit.
Métropole Grenobloise	60,9%
Métropole Lyonnaise	10,4%
Région Parisienne	7,8%
39190	0,9%
42000	0,9%
48200	0,9%
50460	0,9%
59300	0,9%
71000	0,9%
73520	0,9%
79230	0,9%
86000	0,9%
21160	0,9%
21410	0,9%
26200	0,9%
26600	0,9%
34000	0,9%
34830	0,9%
11400	0,9%
13200	0,9%
13770	0,9%
01450	0,9%
01700	0,9%
07200	0,9%
07300	0,9%
01150	0,9%
01100	0,9%
TOTAL	100%

Détail de l'origine géographique



Valeurs	Nb. cit
Non informé	18,5%
Ramasser ses déchets	17,7%
Cueillette réglementée	16,8%
Feu interdit	13,4%
Chien en laisse	12,5%
Bivouac autorisé entre 19h et 9h	12,1%
Ne pas couper les sentiers	4,3%
Ne pas déranger la faune	1,3%
Camping interdit	0,9%
Chien interdit	0,9%
Constructions limitées	0,4%
Interdiction des véhicules à moteur	0,4%
Ne pas crier	0,4%
Réglementation pêche	0,4%
TOTAL	100%

Une réglementation sur les sites Natura 2000 ?



Valeurs	Nb. cit.
Connaissance	33,9%
Carte IGN	18,4%
Internet	16,7%
Office du tourisme	9,2%
Ami(s)	5,7%
Bouche à oreille	5,2%
Hébergeurs	2,9%
Topo-guide	2,3%
Au pif	1,1%
GR 738 Sentier des Bergers	1,1%
Boussole	0,6%
Brochures/flyers	0,6%
Clubs (randonnée, alpin,...)	0,6%
Guide/Accompagnateur/Animateur(s)	0,6%
Itinéraire trail UT4M	0,6%
Vidéo Altitude Rando	0,6%
TOTAL	100%

Comment avez-vous choisis l'itinéraire ?

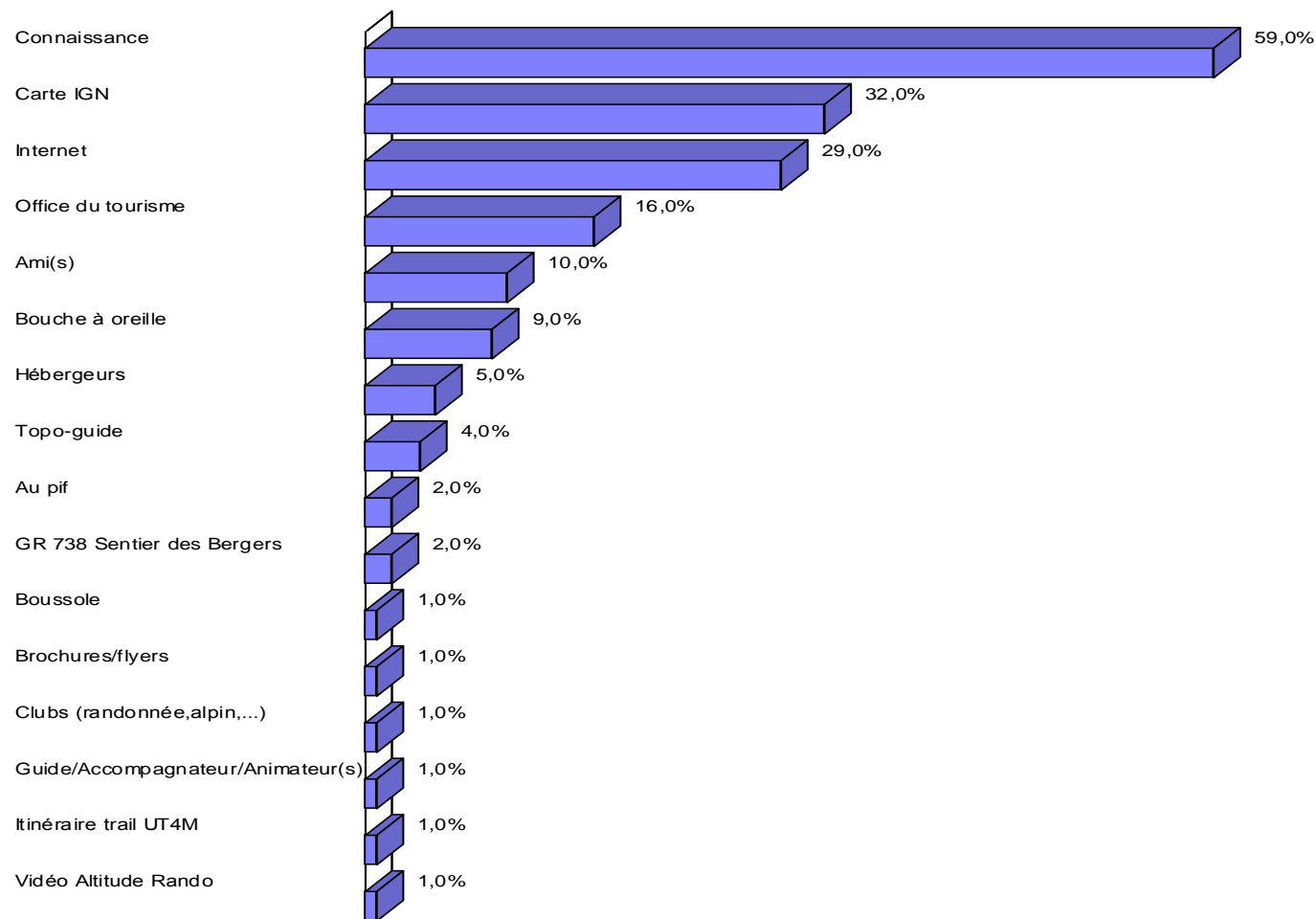


Tableau de remarques concernant les parkings :

Valeurs	Nb. cit.
Pas de problème	45,7%
Suffisant	9,5%
Places disponibles	6,0%
Pas de soucis pour se garer	4,3%
Arrivée tôt	2,6%
Pas de place	2,6%
assez de place	1,7%
Beaucoup de monde	1,7%
Beaucoup de place	1,7%
Non concerné	1,7%
Places suffisantes	1,7%
Beaucoup de monde sur le chemin	0,9%
En fonction des périodes	0,9%
Garé au bord de la route car interdiction des véhicule au parking de la Salinière (Arselle)	0,9%
Garer facilement	0,9%
Nombre de places très limité à Recoin	0,9%
Parking trop petit	0,9%
Pas assez de place les week-ends d'été	0,9%
Pas de difficulté mais quand même beaucoup de monde	0,9%
Pas de place le week-end	0,9%
Pas de problème de place pour le moment	0,9%
Pas de problème mais chemin d'accès au dernier parking à entretenir	0,9%
Pas de problème pour se garer tôt le matin	0,9%
Pas ou peu de place en été	0,9%
Peu de monde	0,9%
Peu de places	0,9%
Piste à la fin du parcours compliqué	0,9%
Places en fonction des périodes	0,9%
route en mauvais état	0,9%
Route endommagée	0,9%
Suffisant mais accès difficile	0,9%
Suffisant, pas trop de monde	0,9%
Trop de monde	0,9%
Trop de monde le week-end mais sinon parking suffisant	0,9%
Vite engorgé en fonction des périodes	0,9%
TOTAL	100%

Remarques sur le balisage :

Valeurs	Nb. cit.
Pas de problème	36,8% (42)
Suffisant	8,8% (10)
Repérage facile	3,5% (4)
Clair	1,8% (2)
Très bien	1,8% (2)
A améliorer	0,9% (1)
Anarchique	0,9% (1)
Ancien sentier mal balisé	0,9% (1)
Attention au temps de marche qui est sous-estimé	0,9% (1)
Attention temps de marche faux	0,9% (1)
Aucun balisage, très bien pour être autonome et tranquille	0,9% (1)
Autonomie	0,9% (1)
Balisage confus (croix partout)	0,9% (1)
Balisage de la Croix de Belledonne très mauvais, nouveau chemin mal indiqué	0,9% (1)
Balisage retour Bacha-Boulou et plateau de l'Arselle : trop de sentier, se perd facilement	0,9% (1)
Beaucoup de chemins	0,9% (1)
Beaucoup de monde donc facile de suivre le sentier	0,9% (1)
Bien	0,9% (1)
Bien fait	0,9% (1)
Bien indiqué	0,9% (1)
Chemin facile donc pas de difficulté	0,9% (1)
Chemin trouvé facilement	0,9% (1)
Indication suffisantes pas besoin d'internet	0,9% (1)
Indiquer Lac Robert à Bacha Boulou	0,9% (1)
Kem utiles	0,9% (1)
Lac trouvé sans problème la première fois	0,9% (1)
Les temps de marches ne sont pas corrects	0,9% (1)
Mal indiqué entre freydière et La Pliou	0,9% (1)
Mal indiqué, beaucoup de chemins avant le Lac Crozet	0,9% (1)
Manque de balisage	0,9% (1)
Manque des panneaux sur la route pour accéder au télécabine	0,9% (1)
manque un balisage important au niveau de la Mairie d'Aiguebelle	0,9% (1)
Manque un peu mais le trajet est nouveau donc compréhensifs	0,9% (1)
Marquage effacé	0,9% (1)
Mélange panneaux raquettes et panneaux été	0,9% (1)
N'a pas eu besoin de regarder particulièrement	0,9% (1)
Nom des destinations pas évocateurs	0,9% (1)
Parfait	0,9% (1)
Pas assez d'explication à l'OT	0,9% (1)
Pas assez d'indications	0,9% (1)
Pas besoin de balisage en plus	0,9% (1)
Pas de balisage après La Pra	0,9% (1)
Pas de balisage pour monter au Grand Colon	0,9% (1)
Pas de difficulté	0,9% (1)
Pas de panneau	0,9% (1)
Pas de problème pour arriver au Lac	0,9% (1)
Pas de problème pour le début de la randonnée	0,9% (1)
Pas de problème, panneaux précis	0,9% (1)
Perdu une fois mais sinon très bien	0,9% (1)
Personnes ne connaissant pas peuvent se perdre car pas de balisage	0,9% (1)
Peut être amélioré mais suffisant	0,9% (1)
Problème au niveau bdu Doménon	0,9% (1)
Problèmes avant le Lac Crozet	0,9% (1)
Refaire le balisage effacé	0,9% (1)
Se perd facilement, beaucoup de sentiers avec peu d'indication	0,9% (1)
Suffisamment d'indication pour être autonome	0,9% (1)
Suffisant mais peu clair au niveau de la brèche	0,9% (1)
Temps et kilomètre indiqués TB	0,9% (1)
Un seul chemin donc pas de problème	0,9% (1)
TOTAL	100% (114)

Remarques concernant l'utilisation d'autres moyens de transport que la voiture (Covoiturage, bus et navette payantes, parking payant) :

Valeurs	Nb. cit.
Pratique	14,4% (16)
Si prix raisonnable	13,5% (15)
Ecologie	10,8% (12)
Si prix raisonnable et pas de péage	1,8% (2)
Aucun problème pour payer si prestations à la hauteur	0,9% (1)
Autonomie	0,9% (1)
Compliqué avec des enfants de prendre covoiturage ou navette	0,9% (1)
Conditionnement	0,9% (1)
Dépend des tarifs	0,9% (1)
Dérange de payer le site	0,9% (1)
Economique	0,9% (1)
Economique, utilisation des navettes si non payantes	0,9% (1)
En vacances donc pas d'utilité	0,9% (1)
entretien du parking	0,9% (1)
Facilité de déplacement	0,9% (1)
Heure navette trop contraignantes	0,9% (1)
Horaires contraignants	0,9% (1)
Impossible de covoiturer avec une famille nombreuse	0,9% (1)
Impôts	0,9% (1)
La montagne est gratuite	0,9% (1)
Navette : En fonction du nombre de passages et des horaires	0,9% (1)
Navette : problème acceptation chien	0,9% (1)
Navette : problème d'horaires	0,9% (1)
Navette : problème d'horaires contraignants	0,9% (1)
Navette pour ne plus utiliser la voiture si chien autorisé	0,9% (1)
Navette pratique en fonction du départ	0,9% (1)
Navette si bien organisée (horaires)	0,9% (1)
Navette si chien accepté	0,9% (1)
Ne pas payer pour utiliser les navettes	0,9% (1)
Ne pas utiliser la voiture	0,9% (1)
Ne se sent pas concerné	0,9% (1)
Ne veut pas payer pour aller en montagne	0,9% (1)
Ne veut pas changer ses habitudes	0,9% (1)
Ne veut pas encore payer plus	0,9% (1)
Ne veut pas payer pour aller en montagne	0,9% (1)
Ne veut pas payer pour le parking car le paye déjà pour son logement	0,9% (1)
Pas besoin de payer plus	0,9% (1)
Pas de coût supplémentaire, navette non pratique	0,9% (1)
Pas de dépenses	0,9% (1)
Pas de dépenses supplémentaires	0,9% (1)
Pas de problème	0,9% (1)
Pas de problème à payer	0,9% (1)
Pas de problème pour payer le parking mais il faut être sûr d'avoir une place	0,9% (1)
Pas de sous pour parking et navette	0,9% (1)
Pas envie de payer pour venir	0,9% (1)
Pas possible d'utiliser les transports en commun avec le chien	0,9% (1)
Pas pratique	0,9% (1)
Paye déjà la taxe foncière	0,9% (1)
Permet la protection	0,9% (1)
Permet la protection et la surveillance	0,9% (1)

Pratique/ Paye déjà des impôts	0,9% (1)
Préfère faire des boucles , utilité des navettes	0,9% (1)
Prêt à payer si l'argent sert à la gestion et à la préservation du site	0,9% (1)
Prêt à payer si la route est en bon état	0,9% (1)
Quand quelquechose devient payant la personne se place en temps que consommatrice et non plus en temps que visiteur avec des droits/d	0,9% (1)
Recherche de parking gratuit le plus possible	0,9% (1)
Réduire le monde au parking	0,9% (1)
S'en fou de tout	0,9% (1)
Seulement si obligé de ne pas prendre son véhicule	0,9% (1)
Si l'argent va au site N2000 et pas aux élus	0,9% (1)
Si navette obligatoire, prendront la navette	0,9% (1)
si navette, va attirer plus de monde	0,9% (1)
Si prix raisonnable au parking pas de problème	0,9% (1)
Si prix raisonnable, attend une prestation en retour	0,9% (1)
Souhaite rester indépendant	0,9% (1)
Trop de choses payantes	0,9% (1)
Trop touristique, payer peut amener plus de monde	0,9% (1)
Trouver des financement ailleurs , mais ne pas faire payer les parkings sinon les gens se garreront ailleurs	0,9% (1)
Utilisation de navette si aucune voiture autorisée	0,9% (1)
voiture comme contrainte	0,9% (1)
TOTAL	100% (111)

Remarques libre (fin de questionnaire) :

Valeurs	Nb. cit.
Pas de remarques	46,3% (57)
Manque d'information sur Natura 2000	2,4% (3)
Pas de déchets	2,4% (3)
Beaucoup de monde	1,6% (2)
Magnifique	1,6% (2)
Très propre	1,6% (2)
Trop de monde	1,6% (2)
Altitude des panneaux fausse	0,8% (1)
Attention au balisage	0,8% (1)
Balisage	0,8% (1)
Balisage à améliorer	0,8% (1)
Balisage à revoir	0,8% (1)
Beaucoup de chien libre	0,8% (1)
Beaucoup de chien sans laisse	0,8% (1)
Beaucoup de chien sans laisse (danngereux pour les enfants) et drone dérangeant	0,8% (1)
Beaucoup de monde, affluence gênante	0,8% (1)
Beaucoup de place de feu	0,8% (1)
Bien tracé et propre	0,8% (1)
Cadre idéal pour pique-niquer	0,8% (1)
Calme	0,8% (1)
Chamrousse est une station vieillissante	0,8% (1)
Chien sans laisse en nombre	0,8% (1)
Chiens sans laisse	0,8% (1)
Déchets sur place	0,8% (1)
Dérangement par hélicoptère, drone, avion...	0,8% (1)
dérangement par le survol des avions	0,8% (1)
Drônes nombreux, nuisance sonore	0,8% (1)
Eduquer les jeunes à l'environnement permet respect des règles, mieux informer et canaliser sur les chemins, restaurer les chemins supérieur de la c	0,8% (1)
Erreur de temps sur les panneaux	0,8% (1)
Feux nombreux	0,8% (1)
Installé une carte des itinéraires en bas du parking	0,8% (1)
Instauré un parking payant avec cotat	0,8% (1)
Lac vide au Crozet	0,8% (1)
Lac vide sans annonce préalable	0,8% (1)
Les itinéraires ne sont pas les mêmes sur la carte, le topo et le dépliant OT (nouveau GR)	0,8% (1)
Manque de panneaux Natura 2000, avoir plus d'informations sur la protection du site au niveau de Chamrousse	0,8% (1)
Mettre en place un parking à Freydière et une navette qui fait les aller-retours parking pour peu cher	0,8% (1)
Ne s'attendaient pas à autant de dénivelé pour le parcours	0,8% (1)
Ne savait pas que ce site était protégé, pas assez d'informations	0,8% (1)
Nuisance sonore	0,8% (1)
Papiers laissés sur place	0,8% (1)
Pas assez de communication sur Natura2000	0,8% (1)
Pas d'information sur la réglementation	0,8% (1)
Pas vu le panneau sur les travaux du Lac Crozet	0,8% (1)
Pensait voir plus de monde	0,8% (1)
Peur des patous	0,8% (1)
Plus d'indication nécessaires sur les interdictions	0,8% (1)
Problème antérieurs avec les patous - sensation de danger et berger absent	0,8% (1)
Problème avec les chiens non tenus en laisse	0,8% (1)
problème avec les patous	0,8% (1)
Propre	0,8% (1)
Remontée mécanique couteuse	0,8% (1)
Souhaite des topos plus précis	0,8% (1)
Souhaiterais un bulletin météo précis	0,8% (1)
Station pas attractive et vieillissante	0,8% (1)
Très accessible surtout avec les enfants	0,8% (1)
Très bien que le berger soit présent pour gérer les patous	0,8% (1)
Très propre et très beau	0,8% (1)
Tuyaux disgracieux	0,8% (1)
TOTAL	100% (123)

Cheminement des randonneurs :

En boucle :

Valeurs	Nb. cit.
Parking des 4 chemins - Grand Colon - Lac du Crozet	2
Parking des 4 chemins - Lac Crozet - Refuge de La Pra - Grand Colon	2
Parking Bacha-Boulou - Lac Achard	1
Parking Bacha-Boulou - Lac Achard - Lacs Robert - Brèche Sud	1
Parking Bacha-Boulou - Lac Achard - Lacs Robert - Croix de Chamrousse	1
Parking Bacha-Boulou - Recoin - Lac Robert par Brèche Nord - Lac Achard	1
Parking de Bacha-Boulou- Lac Achard - Lacs Robert- La Pra - Lac David	1
Parking de l'Arselle - Lac Robert - Col de Lessine - Parking de l'Arselle	1
Parking de la Gaffe - Oursière - Refuge de La Pra - Lac Merlat - Refuge de La Pra - Lacs Roberts - Oursière	1
Parking de Pré-Raymond - Col de La Pra - Refuge de La Pra - Lac David - Tête Noire - Lac Merlat - Pré Raymond	1
Parking de Pré-Raymond - Lac Crozet - Refuge de La Pra - Grand Colon	1
Parking de Recoin - Brèche Nord - Lac Robert - Brèche Sud	1
Parking de Recoin - Lacs Robert - Brèche Nord	1
Parking de Recoin - Lacs Robert - Brèche Sud	1
Parking de Recoin - Lacs Robert - La Pra - Cascade de l'Oursière	1
Parking de Recoin - Lacs Robert - Lac Achard	1
Parking de Recoin - Lacs Robert - Refuge de La Pra - Lac Robert brèche Nord	1
Parking de Recoin - Refuge de La Pra - Lac David - Recoin	1
Parking de Recoin Col de Lessine - Lacs Robert - Brèche Sud	1
Parking de Roche Béranger - Lac Achard - Lacs Robert - La Pra - Lac David	1
Parking de Roche Béranger - Lacs Robert - La Pra - Lac David - Croix de Chamrousse - Lac Achard	1
Parking des 4 chemins - Grand Colon (bitou)	1
Parking des 4 chemins - Grand Colon - Lac Merlat - Refuge de La Pra - Lac Doménon - Lac du Crozet	1
Parking des 4 chemins - Grand Colon - Lac Merlat Refuge de La Pra - Lac Crozet	1
Parking des 4 chemins - Lac Crozet - Lacs Doménon - Refuge de La Pra - Grand Colon	1
Parking des 4 chemins - Lac Crozet - Refuge de La Pra - Croix de Belledonne - Grand Colon	1
Parking des 4 chemins - Refuge de La Pra - Lac de Doménon - Grand Colon	1
Parking des 4 chemins - Refuge de La Pra - Croix de Belledonne - Lac Crozet	1
Recoin - lacs Robert - Oursière - La Pra - La Gaffe	1
Recoin - Lacs Robert - Refuge de La Pra - Casacade de l'Oursière	1
TOTAL	32

En aller-retour :

Valeurs	Nb. cit.
Parking Bacha Boulou - Lac Achard	15,2% (12)
Parking de Recoin - Lacs Robert	5,1% (4)
Parking 4 chemins - Grand Colon	3,8% (3)
Parking des 4 chemins - Grand Colon	3,8% (3)
Parking des Croisettes - Lac Achard	3,8% (3)
Freydière - Lac Crozet	2,5% (2)
Freydière - Refuge de La Pra	2,5% (2)
La pliou - Refuge de la Pra	2,5% (2)
Parking Chamrousse - Lac Achard	2,5% (2)
Parking de l'Arselle (Salinière) - Lac Achard	2,5% (2)
Parking de Recoin - La Pra	2,5% (2)
Parking des 4 chemins - Refuge de La Pra	2,5% (2)
Parking Pré-Raymond - Lac Crozet	2,5% (2)
Parking Pré-Raymond - Lac Crozet - Refuge de La Pra	2,5% (2)
Freydière - Grand Colon	1,3% (1)
La Pliou-Col du Baton	1,3% (1)
La pliou-Lac Claret	1,3% (1)
La Pliou-Lac Crozet-Refuge de la Pra-Lac Longet-Lac David- Lac Crozet	1,3% (1)
La Pliou-Lac du Doménon	1,3% (1)
Parking 4 chemins - Epaule Grand Colon	1,3% (1)
Parking 4 chemins - Lac Crozet	1,3% (1)
Parking 4 chemins - Refuge de La Pra	1,3% (1)
Parking Bacha Boulou - Lac Achard - Col de l'Infernet	1,3% (1)
Parking Bacha Boulou - Lac Achard - Croix de Chamrousse	1,3% (1)
Parking Bacha Boulou - Lac Achard - Lacs Robert	1,3% (1)
Parking Chamrousse-Lac Achard-Lacs Robert	1,3% (1)
Parking de l'Arselle (Salinière) - Lac Achard - Lacs Robert - Refuge de La Pra - Lac du Doménon	1,3% (1)
Parking de l'Arselle - Lac Achard	1,3% (1)
Parking de la Pliou - Lac Crozet	1,3% (1)
Parking de Recoin - Lac Peret (?) - Lac Robert brèche Sud	1,3% (1)
Parking de Recoin - Lacs Longets/Claret/David	1,3% (1)
Parking de Recoin - Lacs Robert - Refuge de La Pra	1,3% (1)
Parking de Recoin - Lacs Robert Brèche Sud - Tête des Enfants	1,3% (1)
Parking de Recoin - Refuge de La Pra	1,3% (1)
Parking de Roche-Béranger - Lac Achard - Lacs Robert	1,3% (1)
Parking des 4 chemins - Grand Colon - Refuge de La Pra - Lac Crozet	1,3% (1)
Parking des 4 chemins - Lac Crozet	1,3% (1)
Parking des 4 chemins - Lac Crozet - Col de La Pra	1,3% (1)
Parking des 4 chemins - Refuge de La Pra - Lac Merlat	1,3% (1)
Parking du Recoin - Refuge de La Pra	1,3% (1)
Parking Pré-Raymond - Croix de Belledonne	1,3% (1)
Parking Pré-Raymond - Lac Crozet - Lac Doménon	1,3% (1)
Parking Pré-Raymond - Lac Crozet - Lac Doménon - Croix de Belledonne	1,3% (1)
Parking Pré-Raymond - Lac Crozet - Refuge de La Pra - Lac Merlat - Lac Longuet	1,3% (1)
Parking Pré-Raymond - Lac Crozet - Refuge de La Pra	1,3% (1)
Parking Pré-Raymond - Refuge de La Pra	1,3% (1)
Parking Pré-Raymond - Refuge de La Pra - Pic de Belledonne	1,3% (1)
Parking Roche-Béranger - La Croix de Chamrousse - Lac Achard	1,3% (1)
Parking Roche-Béranger - Lac Achard	1,3% (1)
Pré-Reymond - Lac Crozet - Lacs du Doménon	1,3% (1)
TOTAL	100% (79)

Traversée en itinérance :

Valeurs	Nb. cit.
Chamrousse-Lacs Robert-Refuge de La Pra-Lac Crozet- A déterminer	33,3% (1)
Mairie d'Aiguebelle - GR738 - Vizille	33,3% (1)
Parking du Clos - Col de Sitre - Col du Loup - Lac du Crozet - Lac du Doménon - Refuge de La Pra - ?	33,3% (1)
TOTAL	100% (3)

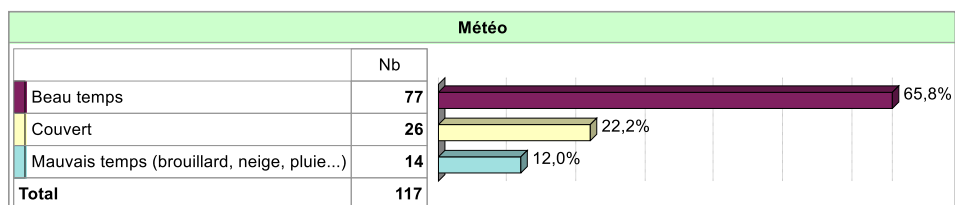
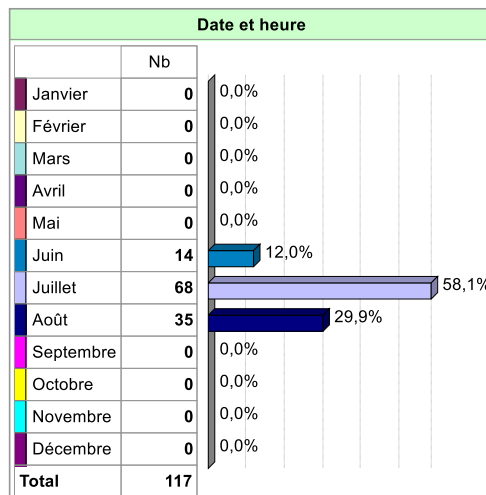
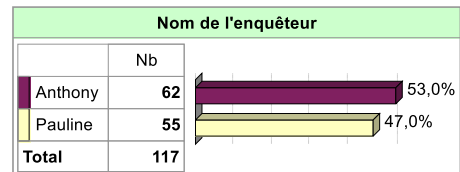
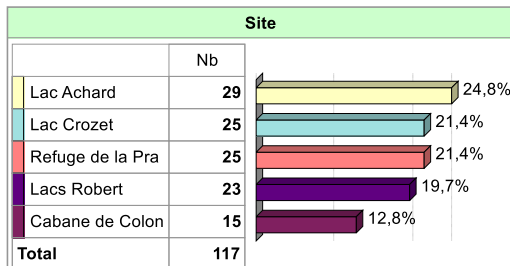
Autre :

Valeurs	Nb. cit.
Parking des 4 chemins Lac Crozet - Refuge de La Pra - Lacs Doménon - Croix de Belledonne -bRefuge de La Pra - Lac Merlat -Grand	33,3% (1)
Parking des Croisettes - Lac Achard - Lacs Robert - La Pra - Lac Crozet	33,3% (1)
Parking Pré-Raymond - Lac Crozet - Refuge de La Pra - Croix de Belledonne	33,3% (1)
TOTAL	100%(3)

ANNEXE X : Tri à plat

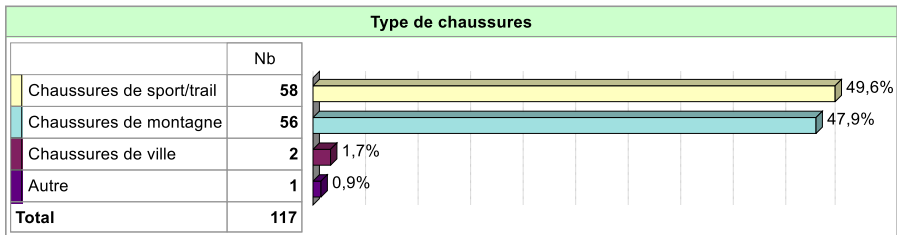
117 observations

Renseignements initiaux

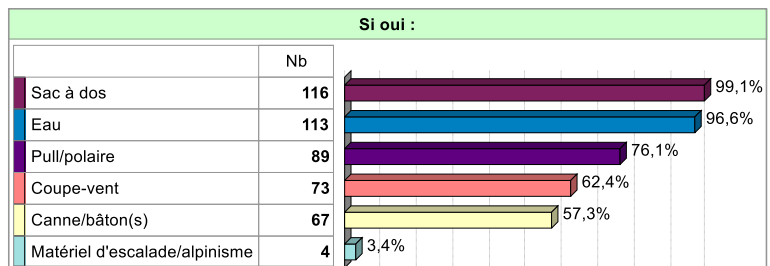
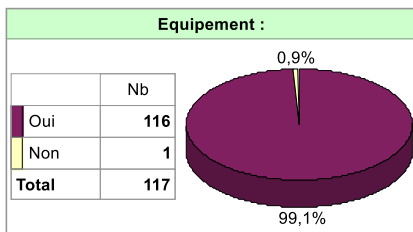


117 observations

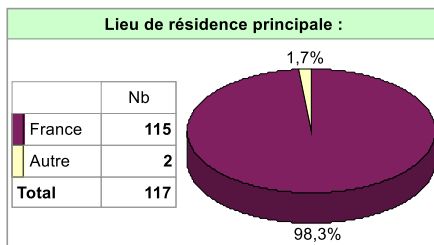
Chaussures



Equipement

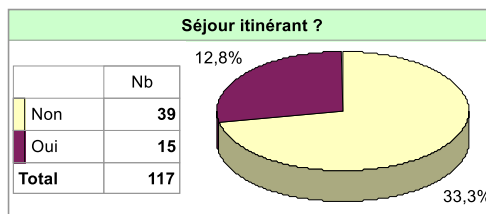
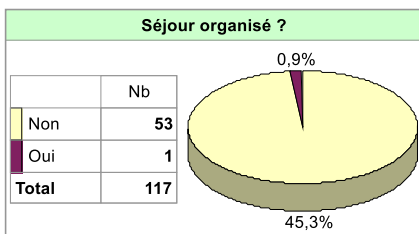
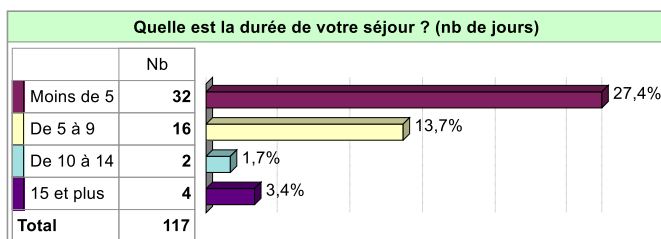
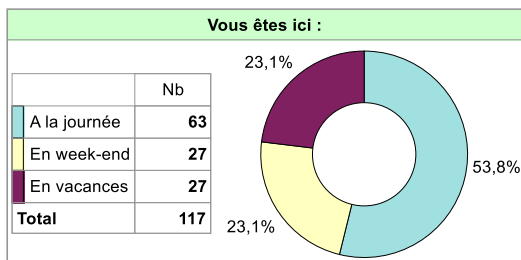


I- Provenance

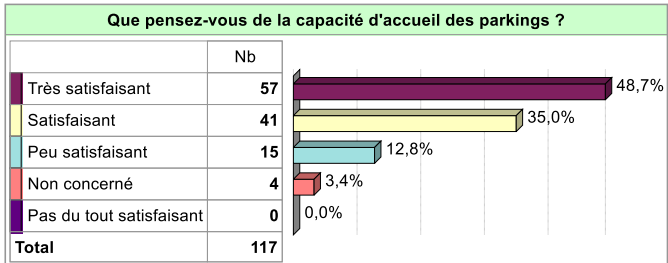
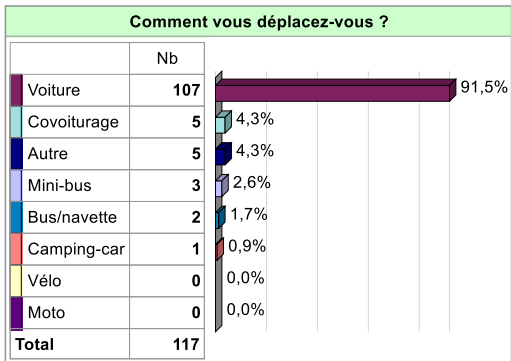
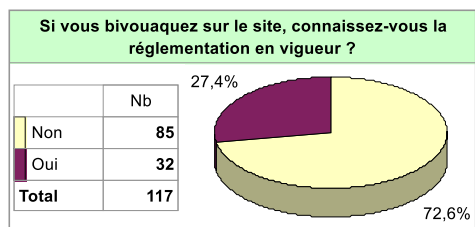
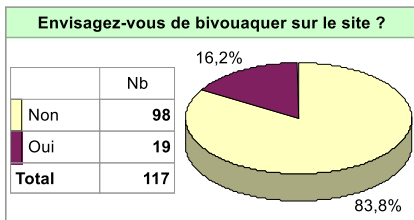
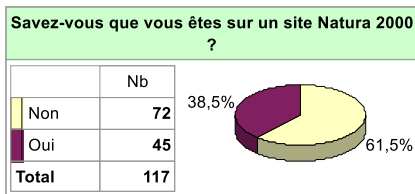
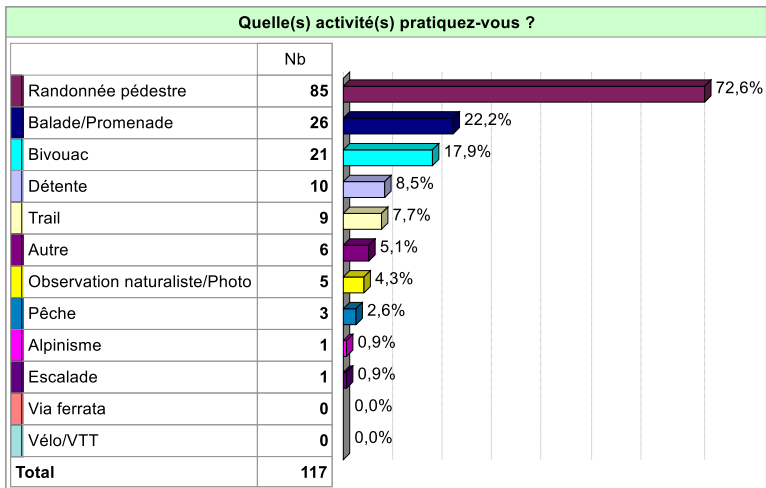


117 observations

II- Contexte de visite sur le site Natura 2000 Belledonne

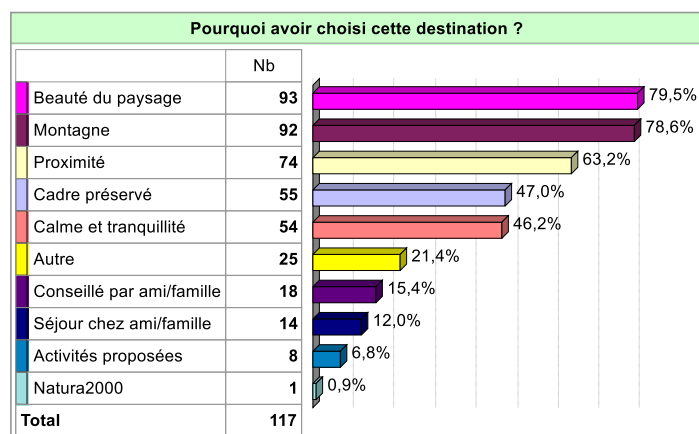
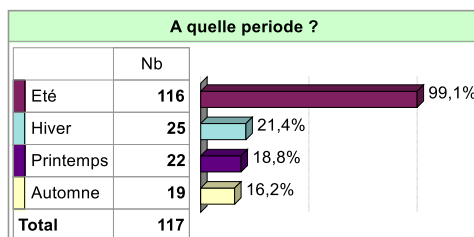
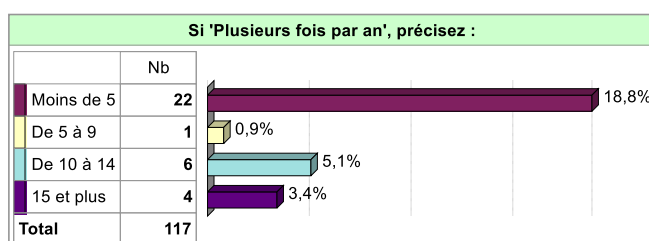
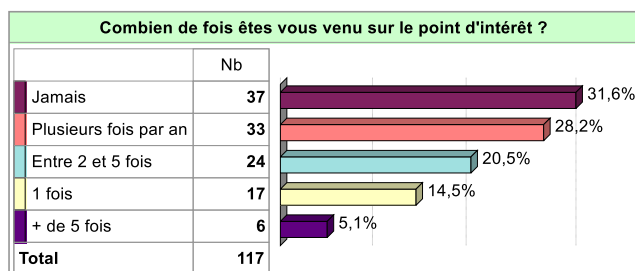


117 observations

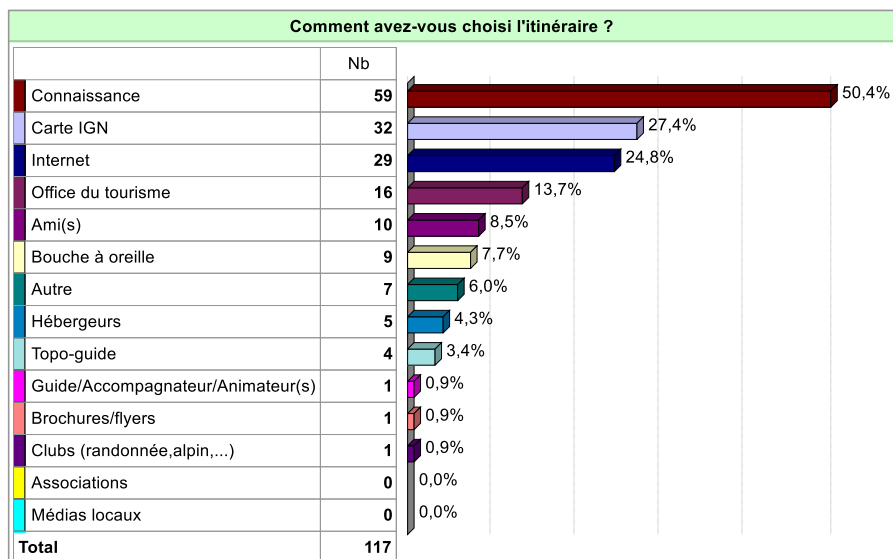


117 observations

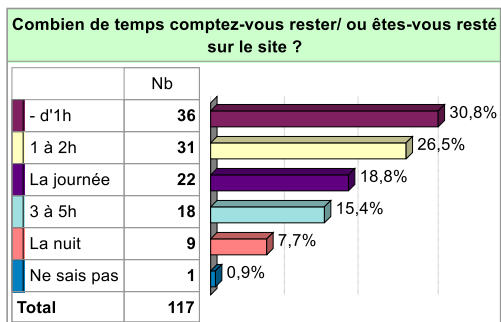
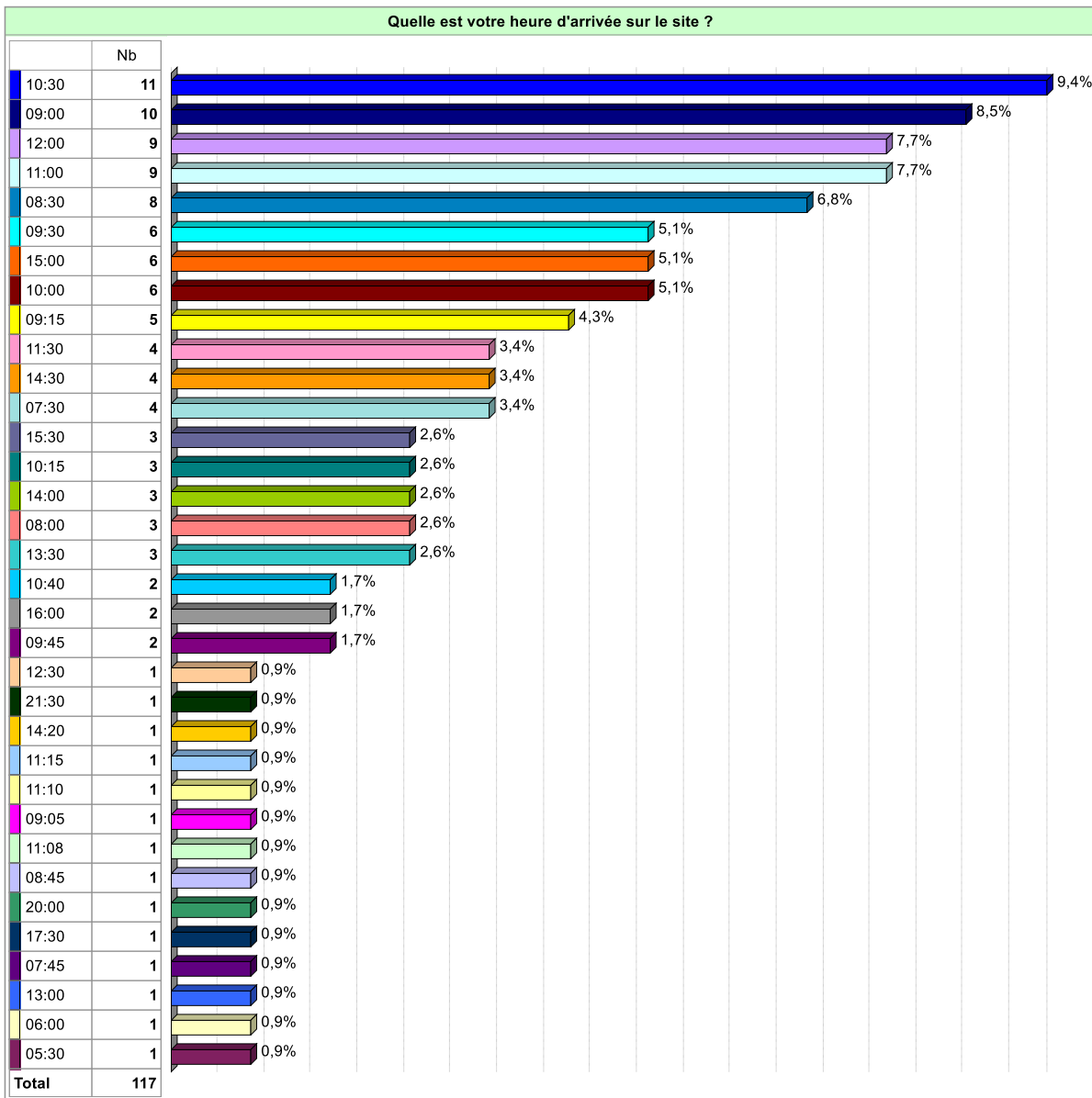
III- Excursion sur le point d'intérêt (Colon, La Pra, Achard, Robert, Crozet)



117 observations

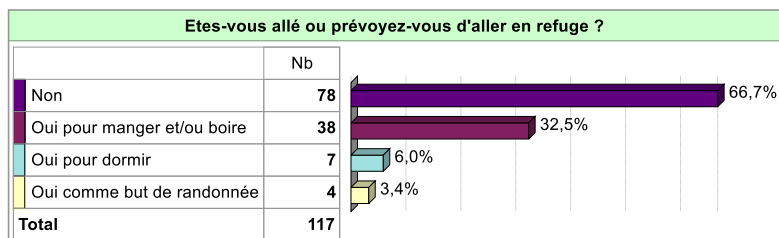
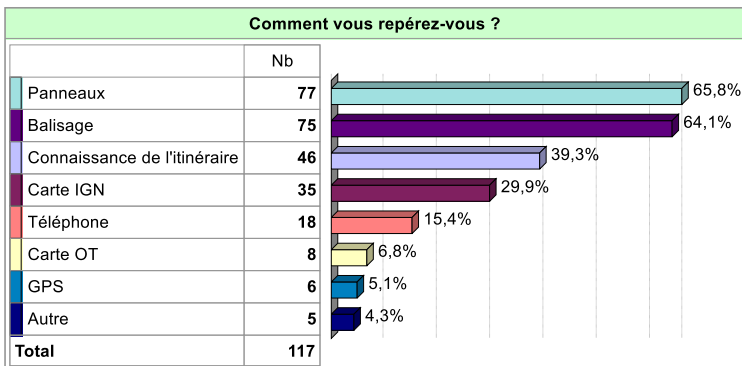
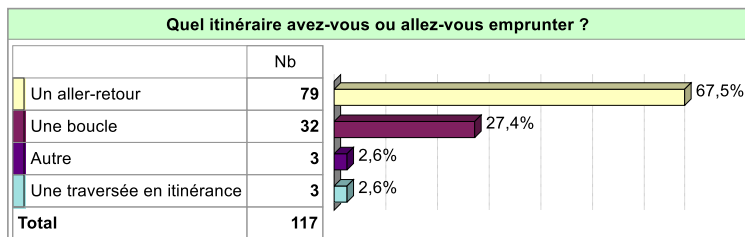
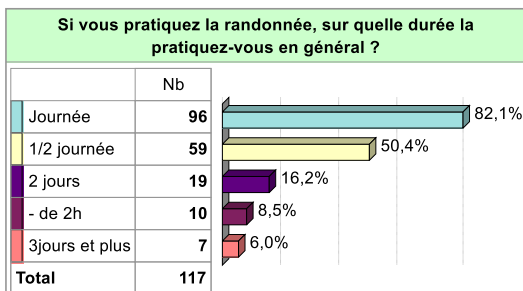


117 observations

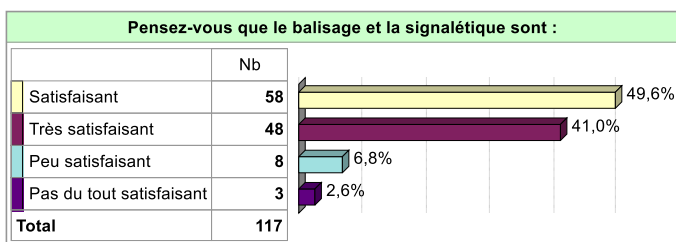


117 observations

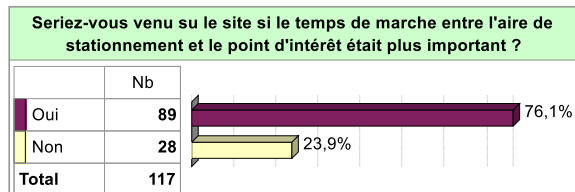
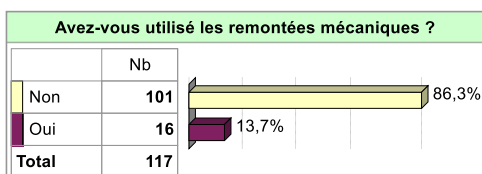
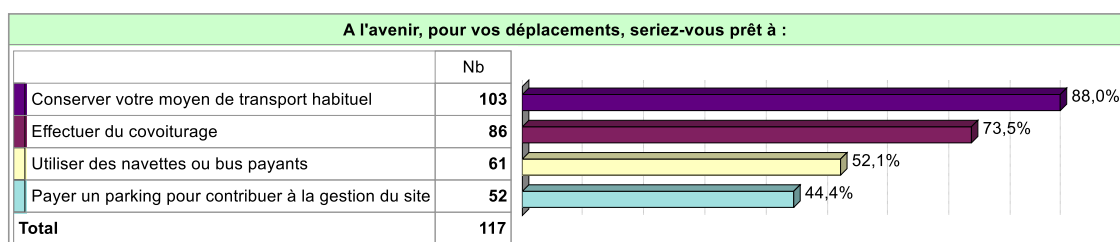
IV- Précision randonnée



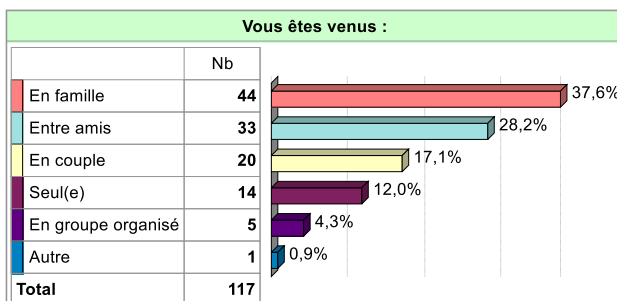
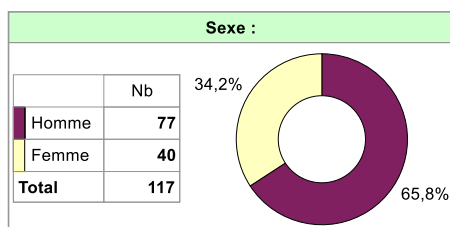
117 observations



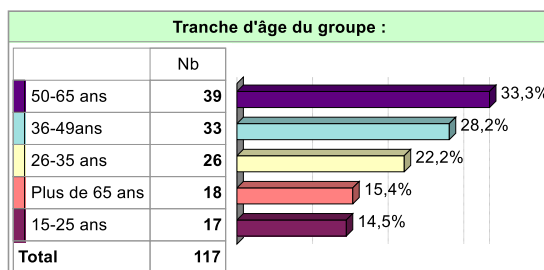
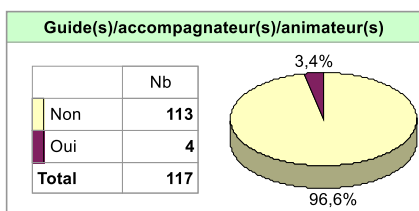
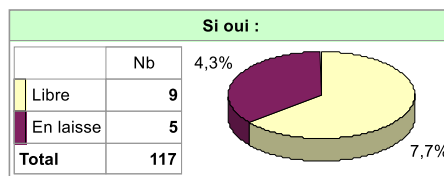
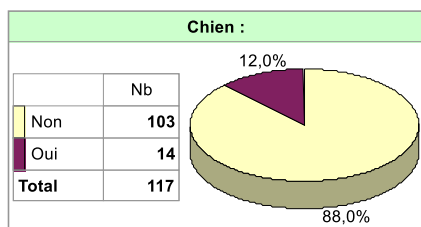
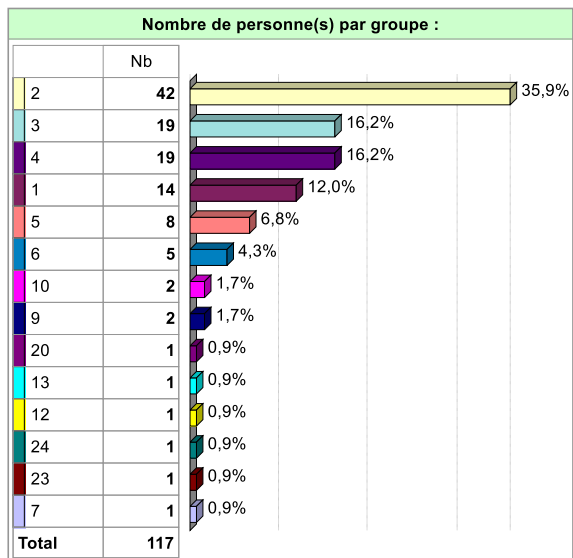
V- Remarques et attentes



Observations et renseignements



117 observations



117 observations

